

2014

Rapport d'activité



Le COS

CRÉATEUR DE LIEN
SOCIAL POUR LES
PERSONNES ÂGÉES,
LES PERSONNES
EN SITUATION
DE HANDICAP
ET LES PERSONNES
EN SITUATION
DE PRÉCARITÉ



Au service de la vie et de l'autonomie

SOMMAIRE

- 01 PRÉSENTATION DU COS**
- 02 MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- 03 LE COS, UNE ASSOCIATION EN FORTE CROISSANCE**
- 06 CHARTE DU MANAGEMENT**
- 07 RÉFLEXION ÉTHIQUE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS**
- 08 RESSOURCES HUMAINES**
- 10 IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS**
- 11 PRENDRE SOIN DES PERSONNES ÂGÉES**
- 25 FAVORISER L'AUTONOMIE DES PERSONNES HANDICAPÉES**
- 35 SOUTENIR LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ**
- 41 GLOSSAIRE**



Au service de la vie et de l'autonomie

Nous remercions nos partenaires
(CAISSE D'ÉPARGNE,
CRÉDIT COOPÉRATIF et SHAM)
pour leur soutien financier
à la réalisation de ce support.

Conception et réalisation graphique :
epiceum

Crédits photos :
David Delaporte, photographe
(pages 4 et 17).

Imprimé en France sur du papier certifié FSC.
Nos ateliers de fabrication sont certifiés Imprim'Vert.

PRÉSENTATION DU COS

Association à but non lucratif régie par la loi 1901, le COS accueille, depuis 70 ans, des personnes fragilisées par le grand âge, la maladie, le handicap ou la précarité. L'association gère 45 établissements et services : elle prend soin des personnes âgées au sein de ses établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et s'inscrit dans la politique du maintien à domicile. Elle dispose d'établissements de santé, d'établissements de formation, de maisons d'accueil et de services spécialisés pour les personnes en situation de handicap. Elle accompagne les demandeurs d'asile et les personnes en situation de précarité dans ses centres d'accueil et d'hébergement.

Depuis 2009, le COS développe une politique d'alliance inter-associative qui vise à renforcer le modèle de l'économie sociale et solidaire en privilégiant la coopération et les synergies entre associations partenaires.

Les associations et établissements adossés au COS :

- L'Éducation par le travail : association située en Lozère, composée de l'ESAT-foyer Le Prieuré, du foyer d'accueil médicalisé (FAM) Abbé Bassier et de l'Ehpad Nostr'Oustaou.
- L'Œuvre de l'hospitalité familiale : association située à Paris, composée de l'Ehpad de Fontenelle et de l'Ehpad Jeanne d'Arc.
- Le centre de rééducation professionnelle Les Rhuets : situé dans le Loir-et-Cher et précédemment géré par la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (FNCPG - CATM).

Chiffres clés 2014

COS

2 977

lits et places

11 816

personnes reçues

2 182

collaborateurs

2 061

bénévoles,
dont 439 réguliers
et 1 622 ponctuels

135,1 M€

Produits d'exploitation

57,3 M€

Fonds propres

2,85 M€

Résultat

Associations et établissements adossés au COS

599

lits et places

613

personnes reçues

312

collaborateurs

29

bénévoles,
dont 25 réguliers
et 4 ponctuels

23,13 M€

Produits d'exploitation

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau



Jean ARIBAUD
Préfet de région
honoraire
Président



Patrick BARTHE
Ancien président
d'Unilever France
Secrétaire



André DEBIONNE
Ancien dirigeant
d'entreprise
Vice-président



Alain FRIBOURG
Chef d'entreprise
Trésorier



Patrick GELIN
Directeur de
banque
Administrateur



Bernard LAFERRIÈRE
Consultant en
ressources humaines
Secrétaire adjoint



Roger MILLOT
Ancien directeur adjoint à la santé
de la Fédération française
des sociétés d'assurances
Président d'honneur

Hommage à Jacques BARROT
Membre du Conseil constitutionnel, ancien vice-président de la Commission européenne, ancien ministre, administrateur du COS et président du fonds de dotation COS Alexandre Glasberg



Jacques Barrot a rejoint notre conseil d'administration à son retour de Bruxelles. En plus de ses nombreuses charges, il était désireux, une fois encore, d'être attentif aux plus vulnérables et de travailler à réduire les injustices.

Il a tenu à approuver et soutenir bon nombre d'innovations mises en œuvre par le COS, faisant bénéficier notre association de sa grande notoriété. Témoins de sa fidélité en amitié et de sa modestie, nous avons tenu à rappeler son trop bref passage parmi nous en donnant son nom à l'Ehpad que nous ouvrirons à l'automne 2015 dans le 17^e arrondissement de Paris. ■



Pr Philippe AZOUVI
Professeur de médecine
physique et de
réadaptation, neurologue
Administrateur



Nicole DAURES
Ancien dirigeant
EDF-GDF, administrateur
de la Fnars IDF
Administratrice



Pr Olivier GAGEY
Professeur de médecine
en chirurgie orthopédique
et traumatologique
Administrateur



Régis PARANQUE
Inspecteur général
des finances
Administrateur



Jean du PARC
Avocat, ancien bâtonnier
à la cour d'appel de Dijon
Administrateur



Chantal PARPEX
Présidente du directoire
d'Innovation Capital,
groupe CDC
Administratrice



Héléne ROUËCHE
Présidente de
Vacances Bleues
Administratrice



Béatrice SEGALAS
Psychiatre,
praticien hospitalier
Administratrice



Marie-Paule SERRE
Professeur d'université
Administratrice

ÉDITO DE JEAN ARIBAUD, PRÉSIDENT ET DANIEL PARENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE COS, UNE ASSOCIATION EN FORTE CROISSANCE

Au cours de ces dernières années, le COS n'a cessé de grandir. Le nombre de personnes accueillies a considérablement augmenté, celui de ses établissements a plus que doublé. Pourquoi grandissons-nous ainsi ?

Jean Aribaud : Au cours de l'année 2009, le COS actualisait son projet associatif et redéfinissait ses orientations stratégiques. Une évidence s'imposait alors : il lui fallait grandir. D'une part, en effet, les pouvoirs publics souhaitaient favoriser le regroupement des associations. D'autre part, les normes à respecter devenaient de plus en plus exigeantes et sont en constante évolution. Faire face n'est possible qu'au prix d'un professionnalisme de plus en plus pointu. Grandir s'impose donc, et s'impose toujours, si nous voulons que le COS, qui vient de fêter ses 70 ans d'existence, ait les moyens aussi bien humains que techniques de poursuivre dans les années à venir sa vocation d'accueil et de service voulue par son fondateur l'abbé Alexandre Glasberg.

“

Nous comptons 45 établissements et services, ce qui confère au COS une réelle attractivité. JA

”

Daniel Parent : La croissance des activités du COS est en moyenne depuis six ans de 10 % par an : c'est une croissance bien maîtrisée ! Elle va augmenter plus fortement sur les trois ans à venir. Cependant, cette croissance n'est



Jean Aribaud, président et Daniel Parent, directeur général du COS.

pas un objectif en soi. Nous ne sommes en rien obnubilés ni par la taille de l'association ni par ses produits. Nous n'avons ni actionnaire, ni dividende à reverser et nos administrateurs, qui sont des bénévoles, n'ont pas d'exigence dans ce domaine. Certains manifestent même parfois des inquiétudes au regard de cette croissance, mais tous nous y encouragent, par leur soutien avisé et la confiance qu'ils nous témoignent. Ce qui les motive, ce qui nous motive, c'est la qualité de nos accueils, de nos accompagnements, de nos soins. En découle une volonté d'adapter nos actions aux besoins des plus vulnérables, qui passe aussi par notre capacité à proposer de nouveaux services, à développer nos savoir-faire, à renforcer, accroître et mutualiser nos compétences.

Cette croissance est à la fois interne et liée à des alliances avec d'autres associations. Comment s'organise-t-elle ?

J.A. : Nous sommes dans un contexte qui a radicalement changé : du financement de projets portés par les associations, nous sommes passés à des appels à projets portés par les pouvoirs publics, qui

décident seuls des besoins et mettent en concurrence le secteur privé, le secteur public et les associations à but non lucratif. Les équipes du COS ont su s'adapter à cette nouvelle donne et répondent avec succès à des appels à projets. Elles confirment ainsi leur professionnalisme et leur inventivité. Nous comptons aujourd'hui 45 établissements et services, ce qui confère à notre association une réelle attractivité. Elle est rejointe par d'autres associations qui décident à leur initiative, constatant la cohérence entre ses valeurs affichées et ses pratiques, de s'adosser au COS.

D.P. : Notre croissance interne reflète en effet notre capacité à analyser et à anticiper l'évolution des besoins. C'est dans le souci constant d'améliorer nos dispositifs pour mieux répondre aux demandes d'aujourd'hui et de demain que nous répondons aux appels à projets présentés par les agences régionales de santé (ARS) et les conseils départementaux. Nous y répondons également pour faire entendre nos propositions, pour partager nos savoir-faire et tenter de mettre en œuvre des projets sanitaires et sociaux innovants.



Laurence Rossignol, secrétaire d'État chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie, avec l'une des résidentes de l'Ehpad Alice Guy, lors de l'inauguration de l'établissement.

Ces appels sont de plus très stimulants : ils exigent de la pertinence, de la cohérence et de la rigueur, tant dans nos propositions techniques que dans nos solutions économiques. Ils nécessitent un travail d'analyse, de mise en perspective et d'élaboration de projets, qui fait partie de notre dynamique interne et trouvera, d'une manière ou d'une autre, à s'appliquer au sein de nos établissements.

“

Nos alliances s'appuient sur nos valeurs de solidarité, de considération et de partage. DP

”

Nos alliances avec d'autres associations contribuent également à l'augmentation de nos activités. Ces rapprochements peuvent être temporaires parce qu'ils ne correspondent qu'à un simple mandat de conseil et d'assistance, comme ce fut le

cas avec l'association Benoît Menni en 2013. Ils peuvent évoluer et se pérenniser comme cela se fait à travers le mandat de gestion confié au COS par l'association L'Éducation par le travail (AET) en 2014, ou depuis quelques mois avec celui de l'Œuvre de l'hospitalité familiale (OHF). Pour donner une image, nous passons d'abord par une phase de « fiançailles » puis, si celle-ci fonctionne bien, nous passons à une sorte de mariage pour pérenniser cette alliance. Cela conduit à une forme de filialisation. Mais nous prévoyons toujours, dans cette deuxième étape, les conditions de la séparation qui doivent permettre à chacun de retrouver son indépendance dans de bonnes conditions. Enfin, lorsqu'une association souhaite se retirer complètement de la gestion, nous procédons soit au transfert des autorisations au COS – c'est la démarche de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre, combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (FNCPG - CATM), concrétisée en janvier 2015 pour le centre de rééducation professionnelle Les Rhuets –, soit

à l'absorption de l'association, comme ce fut le cas de l'association Saint-Philibert en 2011. Nos alliances s'appuient sur nos valeurs de solidarité, de considération et de partage. Elles se nouent lorsque nous y trouvons une forme de réciprocité, lorsque s'installe une relation de confiance ; chacun apporte ses compétences et ses savoir-faire. C'est le but premier du COS : s'enrichir de nouvelles compétences, s'engager dans des activités complémentaires qui renforcent la qualité de nos interventions et favorisent la continuité du parcours des personnes que nous accompagnons.

Grandir comporte aussi une part de risques. Comment, par exemple, faire vivre les valeurs du COS dans une dimension qui augmente les distances, qui étire les liens ?

J.A. : Changer de taille, c'est en effet prendre le risque d'un éloignement des personnes, d'un empilage d'étages, d'une déshumanisation... Nous devons avoir des ambitions à la mesure exacte de nos moyens et savoir apprécier avec une grande justesse les risques que nous pouvons assumer. Nous devons garder l'esprit de gouvernance qui nous anime et sa pratique. Le COS affiche plus que jamais ses valeurs clés : humanisme, solidarité, engagement de tous ses salariés et bénévoles autour et avec celles et ceux que nous accueillons. C'est un beau et véritable défi que nous devons relever tous ensemble, partout où nous nous trouvons.

“

Le COS affiche plus que jamais ses valeurs clés : humanisme, solidarité et engagement de tous. JA

”

D.P. : Le développement du COS s'appuie sur un projet associatif essentiellement axé sur la recherche de la qualité du parcours de la personne. Cela suppose une approche globale basée sur une relation de confiance entre soignant et soigné, accompagnant et accompagné.

Les personnels qui doivent favoriser cette qualité de relation doivent, pour cela, se sentir eux-mêmes en relation de confiance au sein de leur institution.

Toute l'organisation doit être suffisamment sécurisante pour favoriser le bien-être de chacun. Les personnels d'encadrement doivent favoriser les valeurs associatives de solidarité, de considération, de coopération, de cohésion, d'écoute, de dialogue et d'**exemplarité** plutôt que la performance individuelle et la concurrence. Leur mode de management doit être guidé par ces valeurs que nous avons réaffirmées dans une charte du management (voir

en page 6). Cette charte sera, dès 2015, le socle de plusieurs cycles de formation mis en œuvre par notre institut de formation, l'IFCOS, pour l'ensemble de nos managers. Ces formations seront pilotées par le philosophe Pierre-Olivier Monteil.

“

Nous devons aider les personnes les plus vulnérables, les plus en souffrance, à retrouver le sens de la vie. DP

”

Au-delà de cette qualité de la relation sociale, nous devons aider les personnes les plus vulnérables, les plus en souffrance, à retrouver le sens de la vie. Notre rôle est

bien souvent de leur redonner un sentiment d'utilité et la conscience de participer au monde. Que ce soit dans nos établissements sanitaires, médico-sociaux ou sociaux, de moyen séjour ou de long séjour, nous nous attachons donc à offrir une vie sociale de qualité qui permette l'épanouissement de la personne malgré ses souffrances.

Toutes nos équipes, ainsi que les familles et les bénévoles, participent à améliorer la qualité de vie dans nos établissements, à les ouvrir sur l'extérieur, à favoriser les partenariats avec les associations de quartier, à multiplier les initiatives culturelles telles que celles que vous découvrirez au fil des pages de ce rapport. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur mobilisation qui contribue à la qualité de nos actions et nourrit l'attention particulière que nous devons porter aux personnes vulnérables que nous accueillons. ■

Décembre 2014 : le COS a 70 ans

Le 7 décembre 1944, une petite équipe réunie autour de l'abbé Alexandre Glasberg crée à Paris une association loi 1901 pour aider les déportés de retour des camps nazis (problèmes de santé, administratifs, d'identité, d'emploi, etc.). Initialement appelée Service des étrangers, cette association deviendra en 1962 le Centre d'orientation sociale (COS).

Dans une démarche innovante pour l'époque, l'association crée les premières maisons de retraite pour y loger des personnes âgées rescapées de la déportation. Attachée au maintien de leur autonomie et au respect de leur dignité, elle les accueille dans

des établissements précurseurs par leur architecture et leurs équipements. Les résidences Beauséjour à Hyères dans le Var (1950) et La Colagne à Marvejols en Lozère (1964) voient ainsi le jour. Au-delà du maintien de l'autonomie, Alexandre Glasberg et son équipe cherchent aussi à la restaurer en développant la réadaptation fonctionnelle et la remise au travail. D'où le caractère novateur, alliant santé et utilité sociale, du centre de rééducation professionnelle créé à Nanteau-sur-Lunain (Seine-et-Marne) en 1951, et du centre médical de réadaptation fonctionnelle Divio ouvert à Dijon en 1968. ■



Les 70 ans du COS fêtés au sein de l'Ehpad Saint-Philibert avec les étudiants du lycée Le Castel.

Charte du management

Les trois valeurs clés du COS guident les principes du management :

L'HUMANISME repose sur le respect des personnels et **LA CONSIDÉRATION**.

LA SOLIDARITÉ valorise l'esprit d'équipe et **LA COOPÉRATION**.

L'ENGAGEMENT se fonde sur l'éthique associative et **L'EXEMPLARITÉ**.

Les managers ont un rôle prépondérant dans la déclinaison des orientations stratégiques de l'association. Dans ce cadre, en vue de garantir la qualité de la relation aux personnes vulnérables accueillies, la sécurité et la continuité des soins et des accompagnements, le COS définit la charte du management pour l'ensemble des personnels d'encadrement. Cette charte décline les savoir-être et savoir-faire indispensables à l'exercice de cette responsabilité au sein du COS.

La coopération

Il s'agit de créer les conditions qui permettent au salarié de s'approprier les contraintes de l'environnement institutionnel, de comprendre les missions, les objectifs, et de développer le sentiment de partage d'un même projet, de coopérer à une œuvre collective qui dépasse chaque individu. La valorisation de l'expression collective, du travail pluridisciplinaire et de l'esprit d'équipe favorise l'évolution de l'organisation, l'émergence d'initiatives communes et le sentiment d'appartenance.

La coopération se traduit par :

- Le sens donné aux missions et au travail de chacun
- L'implication des équipes dans la définition des projets d'établissement et de services
- La définition claire des délégations et leur réalisation par la fixation d'objectifs
- Le partage de l'information relative aux décisions prises et à l'évolution des missions
- La communication régulière lors de réunions d'équipe
- La participation à un dialogue social constructif
- La solidarité associative, l'entraide inter-établissements, l'entraide interservices et la participation aux projets transverses. ■

La considération

La relation établie avec les personnes accueillies, basée sur le souci de l'autre, doit être confortée par un management qui repose sur le respect des personnels et la considération. Le point de vue de chacun est à considérer comme digne d'intérêt et enrichissant pour la réflexion collective. L'erreur doit être considérée comme positive a priori par l'effet bénéfique, pour l'établissement, des actions correctrices.

La considération se traduit par :

- La non-discrimination et le respect de l'autre dans toute situation
- La responsabilisation de chaque salarié dans son rôle et sa fonction : évaluer ses compétences et lui faire confiance
- La reconnaissance du travail de chacun : écouter, féliciter et entretenir la motivation
- L'attention portée aux conditions de travail, à la montée en compétences et aux possibilités d'évolution professionnelle de ses équipes. ■

L'exemplarité

L'exemplarité consiste d'abord à s'appliquer à soi-même ce qu'on exige des autres. Elle repose en premier lieu sur l'intégrité du décideur. L'exemplarité de l'autorité consiste aussi à faire exemple, c'est-à-dire à progresser par petits pas, à expérimenter plutôt qu'à imposer par la norme. Elle permet en cela de renforcer l'adhésion aux décisions hiérarchiques et favorise la cohésion de l'équipe.

L'exemplarité se traduit par :

- La recherche du sens des décisions et de l'adhésion des personnes
- Le respect des engagements pris
- La rigueur et la transparence de la gestion
- La recherche permanente de l'équité
- La volonté continue de l'amélioration des accueils, des soins et/ou des accompagnements et l'implication de tous dans des projets innovants
- La gestion efficace et durable des ressources
- L'évaluation des actions entreprises, sa communication à tous les personnels et l'explication des écarts éventuels. ■

Le COS s'engage à accompagner et former l'encadrement dans l'exercice de ses fonctions, notamment à travers les formations mises en œuvre par son institut de formation, l'IFCOS.

Réflexion éthique au sein des établissements

Un temps d'écoute et d'échange favorisant la mise à distance et la réflexion : le projet associatif du COS définit la réflexion éthique comme une démarche de doute constructif indispensable face à la vulnérabilité, la souffrance et la dépendance des personnes accueillies. Traduction opérationnelle de cette priorité associative, des groupes de réflexion éthique animés par deux personnes extérieures qualifiées ont été mis en place dans nos établissements. À partir de situations concrètes faisant apparaître des cas de conscience, des divergences de point de vue, des difficultés à choisir la meilleure réponse possible, cette instance pluridisciplinaire « questionne le sens » et organise une recherche collégiale de décisions éclairées.

L'éthique est devenue plus lisible

Rita Piatti, cadre de santé au COS Beauséjour

« L'éthique, qu'on avait tendance à considérer du seul registre médical, s'est en quelque sorte démocratisée. Aujourd'hui, l'intérêt d'une réflexion pluridisciplinaire apparaît évident et toutes les catégories professionnelles se sentent concernées. » ■

Interroger l'éthique

Jocelyne Crepin, infirmière coordinatrice à l'Ehpad COS Sainte-Marthe à Fleurac

« L'éthique a pris une place à part entière dans nos réunions de service ; ce n'est plus un terme incompris et vague, réservé à une élite de professionnels. Et le résident est perçu sous un autre angle, dans le respect de sa liberté d'expression, de son choix de vie, de ce qui est bien pour lui et pas forcément de ce que l'équipe décide ou pas... pour son bien-être. » ■

Remettre l'utilisateur au centre

Saïd Mechmache, éducateur spécialisé au Samsah COS 93

« La réflexion éthique nous amène à revenir sur les besoins du patient, tels qu'il les exprime avec tous les moyens à sa disposition, et non pas tels que nous les percevons. C'est une démarche qui replace l'utilisateur au centre de son projet. » ■

Le quotidien est fait de dilemmes éthiques

Bruno Larrose, co-animateur des groupes de réflexion éthique

« La réflexion éthique s'appuie sur des situations du quotidien pour lesquelles les professionnels s'interrogent quant à la meilleure manière de servir "la vie bonne"* de l'utilisateur. Comment arbitrer au mieux de son intérêt quand s'entrecroisent des visées divergentes :

- l'exercice par la personne de sa liberté et les responsabilités liées à sa sécurité ;
- le respect de volontés individuelles au sein d'un cadre collectif contraignant ;
- le consentement de la personne face aux attentes des proches et aux approches professionnelles ;
- les visions différentes de la bienveillance ;
- la logique de mission des établissements et la logique de gestion...

À partir de ces interrogations, le rôle des animateurs est de faire émerger la dimension éthique des situations exposées et d'accompagner les équipes dans la formulation de repères pour penser et servir la qualité de vie de la personne accueillie. » ■

* Dans *Éthique et morale (1990)*, Paul Ricoeur définit la visée éthique par les trois termes suivants : « visée de la vie bonne, avec et pour les autres, dans des institutions justes ».

Un espace d'échange nécessaire

Tania Da Costa Reis, infirmière à la MAS de la Vallée du Lunain

« Le groupe de réflexion éthique est un lieu d'échange très précieux. Chacun y apporte sa contribution, la parole est libre. Les préconisations que nous avons formulées ont permis de faire avancer des situations délicates et de changer notre regard. » ■

Ressources humaines

En 2014, le COS emploie 1 990 salariés (en CDI, CDD et contrats aidés) et recourt à 97 personnels mis à disposition par des entreprises extérieures ainsi que 95 intérimaires qui contribuent à la prise en charge et à l'accompagnement des usagers de ses différents établissements.



Estelle BARTHOMEUF

Directrice des ressources humaines

L'augmentation de 6,11 % de l'emploi salarié au COS est principalement liée à la poursuite de la politique de développement de l'association, qui s'est concrétisée par l'ouverture du nouvel Ehpad Alice Guy à Paris et la reprise d'un établissement, l'Ehpad La Ginestado en Lozère. Néanmoins, le COS poursuit le développement de ses trois filières : dépendance, handicap et précarité.

La lutte contre la précarisation de l'emploi

L'emploi à temps partiel représente 18 % des effectifs CDI et poursuit sa baisse pour rester en dessous de la barre des 20 % depuis 2012.

Les temps partiels « subis » baissent également chaque année et représentent 6 % des CDI du COS.

Le maintien des emplois des séniors

Le COS s'engage à maintenir un taux d'emploi de 12 % de salariés âgés de plus de 55 ans et vise un taux d'embauche de 5 % de séniors.

Dans le cadre de sa politique sociale, l'association a également souhaité valoriser la fidélité de ses salariés par l'attribution d'une prime valorisant l'ancienneté, associée à l'attribution d'une médaille d'honneur du travail.

L'emploi des jeunes

Le plan d'action relatif au contrat de génération, mis en place au 1^{er} janvier 2014, s'inscrit dans la continuité de l'engagement du COS auprès des jeunes, à travers :

- l'embauche de 19 % de jeunes de moins de 26 ans en CDI en 2014, ce qui dépasse largement l'objectif fixé à 7 % ;
- une forte implication dans l'accueil et la formation des stagiaires écoles : 939 stagiaires ont été accueillis au sein des différents établissements du COS tout au long de l'année 2014, dont 87 % auprès des équipes travaillant à la prise en charge directe des usagers. En 2014, 14 % des embauches en CDI ont été réalisées parmi des stagiaires accueillis dans les établissements ;
- l'embauche de 78 jeunes en difficulté d'insertion sous forme de contrats aidés, et de deux jeunes volontaires en service civique souhaitant s'engager en faveur d'un projet d'intérêt général collectif.

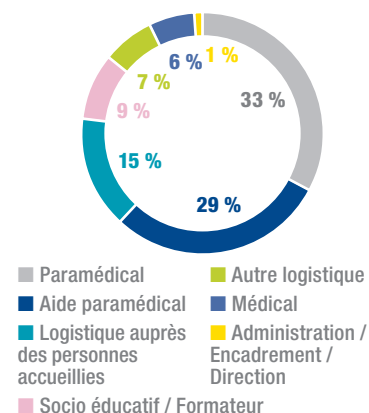
Le développement des compétences

En décembre 2014, le COS a souhaité négocier et signer un accord relatif à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) afin d'être en capacité d'assurer une meilleure adéquation des ressources face aux évolutions des besoins des publics accueillis, des exigences des financeurs et des évolutions stratégiques de l'association.

Cette politique se traduit notamment par :

- **la formation professionnelle**, qui est un des piliers du développement des compétences. Au total en 2014,

Stagiaires accueillis en établissement par catégorie professionnelle



78 % des personnels ont participé à une ou plusieurs formations visant à renforcer leurs compétences individuelles et collectives. L'investissement formation, réalisé bien au-delà de notre obligation légale, représente 5,48 % de la masse salariale ;

- **la création d'un référentiel des emplois et compétences** du COS permettant d'identifier les métiers sensibles afin de prévoir des plans d'action visant à résoudre les difficultés d'emploi identifiées. C'est ainsi que le COS favorise l'accès à des formations qualifiantes pour 1,5 % des salariés, notamment à travers des périodes de professionnalisation et de démarches VAE ; la réflexion menée en 2014 sur le management avec les directeurs, associée à la démarche de GPEC, qui a mis en avant **le rôle prépondérant de l'encadrement** dans le développement des compétences des salariés et la qualité de la relation avec le public.

Le COS a choisi de définir **une charte du management** qui rend compte des compétences mobilisées par les encadrants dans leur travail quotidien et matérialise une réflexion partagée de son évolution (voir page 6).

Bénévolat

Le COS favorise très largement l'engagement bénévole au sein de ses établissements. De manière régulière ou ponctuelle, ils étaient ainsi, en 2014, plus de 2 060 bénévoles à s'impliquer auprès des personnes fragilisées par le grand âge, la maladie, le handicap ou la précarité.

Un bénévolat d'action et de proximité

Lycéens, étudiants, actifs ou jeunes retraités, ils s'investissent à travers des activités variées telles que :

- des cours d'initiation au français ou à l'informatique ;
- l'accompagnement des personnes accueillies en sorties, visites, etc. ;

- la prise en charge d'ateliers ou d'activités spécifiques ;
- l'aide à l'organisation de manifestations ;
- l'animation spirituelle pour les personnes souhaitant conserver une pratique religieuse ;
- l'accompagnement en fin de vie.

Des volontaires du service civique

Agréé par l'Agence du service civique, le COS accueille des jeunes volontaires pour des missions de six à huit mois. Ils participent aux actions mises en place dans les établissements pour développer la vie sociale et culturelle ainsi que les liens

intergénérationnels, et favoriser l'ouverture vers l'extérieur.

Le bénévolat de compétences

Le COS accueille également, pour du bénévolat de compétences, des salariés d'entreprises telles que Réunica ou Hyatt Regency Paris - Charles de Gaulle, ainsi que des bénévoles par le biais d'Unis-Cité. Au cours de l'année 2014, L'Oréal et BNP Paribas ont ainsi contribué à la vie de la résidence COS Alice Guy.



Séance de zoothérapie au COS Saint-Maur à Marseille, avec la présence de bénévoles de l'association Les Blouses Roses.

Institut de formation du COS



Cécile LEFORT
Responsable IFCOS

Pour créer une dynamique de recherche et de réflexion autour des différentes actions du COS et permettre à chacun d'acquérir et de développer les compétences nécessaires à la réalisation de la mission sociale de l'association, l'institut de formation IFCOS s'attache depuis six ans à proposer des formations adaptées aux trois secteurs d'activité sur des thématiques variées :

management et gestion des RH, soins et pratiques professionnelles, éthique, coopération et qualité, vie sociale, etc.

Animées par des salariés du COS et des formateurs externes partageant les valeurs de l'association, les 37 sessions de formation organisées en 2014 ont bénéficié à 527 stagiaires.

De nouvelles perspectives

Pour soutenir son engagement à développer la politique associative en matière de formation et à valoriser les potentiels, le COS a décidé en 2014 de recruter Cécile Lefort, qui occupe depuis janvier 2015 le poste de responsable de l'IFCOS.

Le développement de l'IFCOS vise à conforter le travail entrepris depuis sa création, notamment autour des axes suivants :

- accroître les opportunités d'**échanges inter-établissements** et les **transferts de compétences** ;
- **capitaliser sur les savoirs et valoriser les compétences** par le développement

de formations animées par des collaborateurs du COS ;

- développer des formations sur des **thématiques au plus près du projet associatif, des orientations de formation de l'association et des établissements** ;
- s'inscrire dans une démarche d'**amélioration continue de la qualité**, notamment par le développement des **formations éligibles au DPC** (développement professionnel continu) ;
- **professionnaliser les processus et l'organisation des formations** au siège, en région et dans les établissements ;
- rechercher **les meilleures expertises de formateurs et d'universitaires** ;
- répondre à des **demandes spécifiques et sur mesure de formations** et les mettre en œuvre en cohérence avec les valeurs du COS ;
- proposer des **modalités de formations innovantes**, notamment en e-learning.

Implantation des établissements

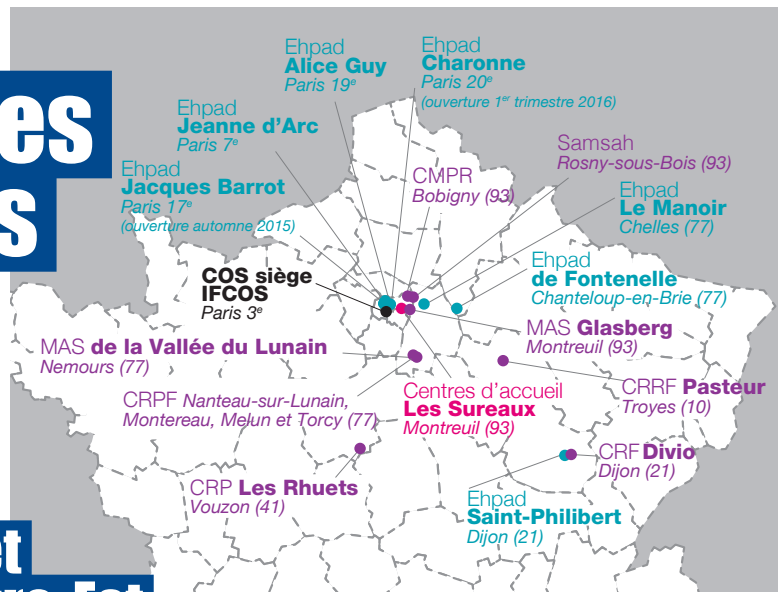
Établissements

- du COS
- adossés au COS

Trois filières

- Établissements pour personnes âgées
- Centres de médecine physique et établissements pour personnes en situation de handicap
- Centres d'accueil et d'hébergement pour personnes en situation de précarité

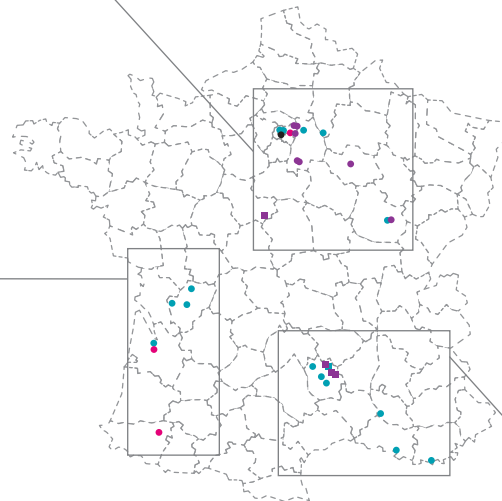
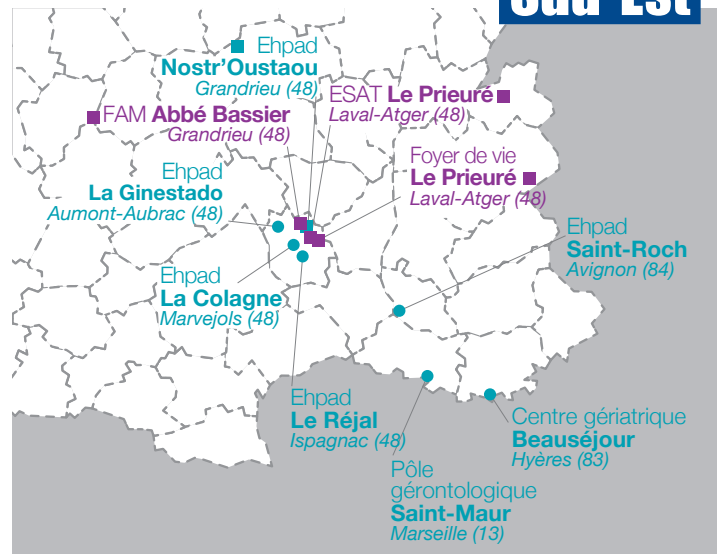
IDF et Centre-Est



Sud-Ouest



Sud-Est



PRENDRE SOIN DES PERSONNES ÂGÉES

À l'horizon d'une génération, un tiers de la population française aura plus de 65 ans. Le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement, présenté au Parlement en juin 2014, entend nous préparer dès à présent à lutter contre la perte d'autonomie.

Anticiper en agissant sur les fragilités et l'isolement, adapter en diversifiant l'offre d'accueil et en aménageant les logements, accompagner en renforçant les aides – y compris financières – facilitant le maintien à domicile, sont des enjeux du texte en discussion dont le COS partage les objectifs.

Pour les Ehpad, il s'agit, à ce stade, de travaux sur l'évolution des conventions tripartites, sur la forfaitisation globale du soin et de la dépendance, sur la généralisation d'indicateurs de performance (tableau de bord ANAP) et sur les prestations sociales des établissements. Le financement des mesures assuré, l'entrée en vigueur de la loi devrait avoir lieu début 2016... La question du reste à charge sera traitée ultérieurement quand l'état des finances publiques le permettra. Second texte majeur, le plan quinquennal MND (maladies neurodégénératives) renforce les mesures adoptées dans le plan Alzheimer précédent et s'élargit à d'autres pathologies, Parkinson et sclérose en plaques notamment. Cette actualité réglementaire conforte les stratégies du projet associatif du COS :

bien accueillir et accompagner nos résidents, en poursuivant les efforts continus de formation et d'adaptation de nos compétences et en réalisant les investissements immobiliers nécessaires.

Repères sur l'activité

Cela peut paraître banal ; et pourtant, il est légitime et important de commencer l'exposé de l'activité des Ehpad du COS en saluant l'adhésion de tous au projet associatif : professionnels et bénévoles (plus de 20 bénévoles « réguliers » en moyenne par établissement), à travers la mise en œuvre quotidienne d'un accompagnement de qualité et la recherche d'améliorations continues garantissant le bien-être et le bien-vivre des personnes accueillies. Le rapport d'activité du COS est ainsi l'occasion



Éric VANBRUGGHE
Directeur du pôle
dépendance

de leur témoigner notre reconnaissance et notre considération.

Cela est d'autant plus remarquable que nos moyens restent contraints de façon structurelle, mais aussi conjoncturelle, par les capacités financières des départements – qui fixent les tarifs hébergement et dépendance de nos établissements, tous habilités à l'aide sociale – et celles des ARS, qui financent en partie les soins. Notre taux d'encadrement par résident (de 0,62 ETP¹) nous permet d'accompagner une population dont les besoins et les attentes sont réels compte tenu d'un âge moyen supérieur à 85 ans (population également caractérisée par des GIR et Pathos moyens en légère évolution, atteignant les valeurs respectives de 735 et 205).

¹ Hors USLD.

	14 Ehpad*	5 accueils de jour	1 accueil temporaire	1 USLD	1 SSR	TOTAL
Capacité	1 106	50	10	100	50	1 316
Taux d'occupation en %	98,25 %**	57,96 %	66,77 %	95,12 %	85,74 %	
Prix de journée moyen en €	64,63 €	32,37 €	65,10 €	65,19 €	NS	
Personnes relevant de l'aide sociale en %	32 %	NS	NS	29 %	NS	
Nombre de personnes accueillies	1 382			149	438	1 969

* 14 Ehpad sans Nostr'Oustaou.

** Hors ouverture d'établissement en 2014.

À cet égard, les taux d'occupation très élevés, proches de 98,50 %, sont un indicateur de base nécessaire mais non suffisant du déploiement du projet associatif sur plusieurs axes majeurs : la qualité du parcours de soin, la qualité de la vie sociale mais également l'efficacité de la gestion associative.

Dans ce contexte, les produits totaux ont progressé de 1,24 %², respectivement 2,08 %² pour l'hébergement, 1,87 %² pour la dépendance et 0,9 %² pour les soins. Sur l'hébergement, l'impact des hausses de tarifs ou « effet prix » n'est que de 1,22 %, l'activité des établissements ayant progressé à isopérimètre de 0,76 % sur l'année. Cette hausse d'activité est le résultat combiné de deux facteurs : l'extension de Saint-Front en année pleine (+ 18 lits), mais surtout la vigilance des équipes de direction (directeur / médecin coordonnateur / infirmier coordinateur) à maintenir un taux d'utilisation élevé des établissements, en réponse aux besoins des personnes âgées de nos territoires d'implantation.

Revers « positif » de la maîtrise des tarifs par les autorités, le reste à charge des résidents ne bénéficiant pas de l'aide

sociale demeure accessible avec un prix de journée moyen d'hébergement à 64,63 €. C'est **l'esprit d'accueil des plus vulnérables et le souci de justice sociale du projet associatif** qui sont ainsi mis en œuvre. Parallèlement à l'ouverture d'un établissement dans Paris, ville réputée chère pour le logement, la proportion de bénéficiaires de l'aide sociale a augmenté de près de 2 % en un an.

Au total, le résultat économique du pôle dépendance est à l'équilibre. C'est à la fois une satisfaction mais aussi un motif de vigilance, car la masse salariale progresse plus vite que les produits d'activité (+ 2,54 %² vs 1,24 %²) pour atteindre 65,17 % des produits. En tendance, c'est donc un « effet ciseaux » qui devra être suivi avec une attention particulière car les charges, notamment de personnel, augmentent plus vite que les produits.

Développement et innovations

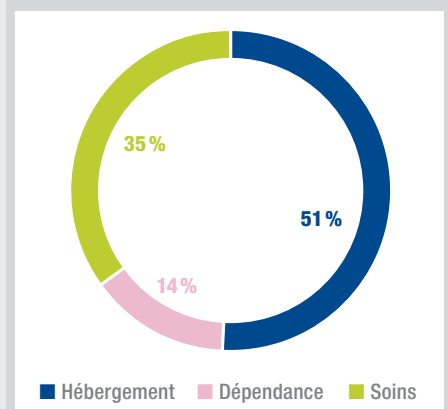
Les orientations stratégiques du COS définissent les axes de développement des établissements, notamment au travers du **renforcement territorial et de l'inscription dans la politique de maintien à domicile.**

L'ouverture en juin de l'Ehpad COS Alice Guy dans le 19^e arrondissement de Paris a été un événement marquant. En

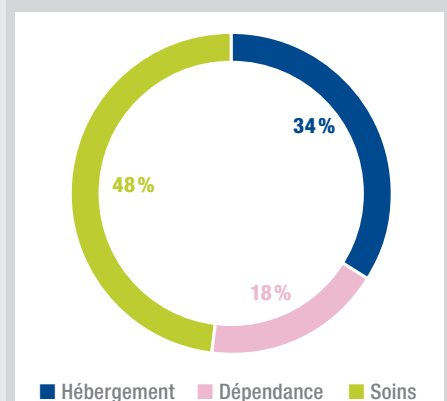
premier lieu, la montée en charge a été extrêmement rapide et sécurisée par la création d'un noyau d'équipe stable, l'établissement devant atteindre la pleine capacité en hébergement permanent avant la fin de l'année. Par ailleurs, cette ouverture préfigure celles de deux autres établissements en 2015 et 2017 dans le 17^e arrondissement de Paris et à Viroflay (78), avec des capacités de 100 et 84 lits.

² Isopérimètre 2013, hors ouverture d'établissement en 2014.

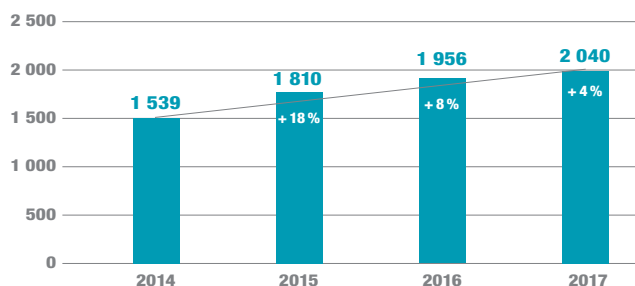
Pôle dépendance - Produits 2014 par section tarifaire



Pôle dépendance - Masse salariale 2014 par section tarifaire



Évolution prévisionnelle du nombre de lits d'Ehpad (COS + associations adossées) = + 32,55 % fin 2017



Ces créations, signes de la confiance accordée au COS par les autorités concernées dans le cadre des appels à projets, seront complétées par l'extension de 46 à 80 lits et le déménagement de l'Ehpad de Fleurac à Mérignac (Charente) en 2016.

La **politique d'alliance** du COS et la reconnaissance des savoir-faire de l'association par les autorités ont permis d'amorcer le rapprochement avec l'association OHF (l'Œuvre de l'hospitalité familiale). Deux Ehpad de 100 et 71 lits situés en Seine-et-Marne et à Paris viennent de rejoindre le pôle dépendance en mars 2015, avant l'ouverture attendue début 2016 d'un Ehpad de 112 lits dans le 20^e arrondissement de Paris.

L'accueil de jour de Cognac a été confirmé et sa capacité étendue de 2 à 6 places financées pour accueillir des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Celui d'Alice Guy à Paris ouvrira début 2015 pour une capacité de 15 places. Ces deux accueils faciliteront le maintien à domicile des personnes accueillies et contribueront au répit des aidants familiaux.

Les accueils de jour du COS participent au développement de l'accueil séquentiel au même titre que l'hébergement temporaire, celui-ci peinant toutefois à se développer par manque de financement spécifique.

De même, le COS participe à des actions innovantes destinées à favoriser le maintien à domicile et/ou éviter les ruptures de parcours de vie. Deux projets **PAERPA** sont en cours d'expérimentation jusqu'en 2017 : au COS Villa Pia à Bordeaux, il s'agit d'éviter les hospitalisations inutiles des personnes âgées vivant à domicile en créant un suivi régulier par les professionnels de l'Ehpad et de la plateforme de répit ; à Alice Guy, dans Paris, l'objectif est de développer un accueil temporaire pour des personnes en sortie d'hôpital avant un retour à domicile. Autre innovation en voie de déploiement

Trois nouveaux Ehpad COS en Île-de-France entre 2014 et 2017

Après l'ouverture de l'Ehpad COS Alice Guy dans le 19^e arrondissement de Paris en juin 2014, ce sera au tour de l'Ehpad COS Jacques Barrot de démarrer son activité dans le quartier Clichy-Batignolles fin 2015, ainsi nommé en hommage à Jacques Barrot, ancien ministre, membre du Conseil constitutionnel et membre du conseil d'administration du COS, qui s'est éteint le 3 décembre 2014. Cet établissement disposera d'une capacité de 100 lits, dont 7 en hébergement temporaire, et d'un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) de 14 places. En 2016, un nouvel Ehpad verra le jour à Viroflay, dans les Yvelines. Il disposera de 80 lits d'hébergement permanent, 4 lits d'hébergement temporaire et 14 places de PASA. Il proposera en outre 10 places d'accueil de jour, destinées aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer. ■



Le futur Ehpad de Viroflay.

au sein d'unités dédiées aux personnes atteintes de troubles cognitifs et/ou mnésiques, les serrures Kaba® permettent de limiter les intrusions en chambre et facilitent la préservation de l'intimité des résidents.

Politique de la qualité et de la prévention des risques

L'année 2014 a également été marquée par l'initiation de projets structurants qui se déploieront progressivement, tels que la qualité hôtelière (service des repas, bio-nettoyage et entretien du linge

des résidents), la gestion des risques et la révision de l'organisation des astreintes, la réflexion sur l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie de Parkinson ou encore la promotion des thérapies non médicamenteuses, trois établissements ayant notamment engagé des formations « Montessori ».

LE PÔLE GÉRONTOLOGIQUE COS SAINT-MAUR À MARSEILLE



Cécile HOLVOET

Directrice

Bénédicte ROCH

Médecin coordonnateur

Coordonnées

129, avenue de la Rose
13013 MARSEILLE
Tél. : 04 91 10 04 04

E-mail :

stmaur@cos-asso.org

Page internet :

stmaur.cos-asso.org

- Intégration au COS en 1992.
- Construction en 1996 de l'unité Le Cèdre, 25 places dédiées à l'accueil des personnes désorientées et présentant des troubles cognitifs.
- Ouverture en juin 2003 d'un nouveau bâtiment, Le Garlaban, accueillant 60 lits par transfert d'autorisation d'un hôpital (ex-USLD).
- Ouverture en février 2012 d'un PASA de 14 places.
- Développement continu du projet TNM (thérapies non médicamenteuses).
- Poursuite du projet « Animation-vie sociale et intergénérationnel ».
- Crèche de 25 berceaux (gestion par l'association Plif Plaf Plouf).

LA SOURCE-LE CÈDRE

Lits et places ■ 115 lits en Ehpad, 14 places en PASA ■ GMP : 710 - Pathos : 186 ■ 15 places en accueil de jour

Résidents ■ Âge moyen : 85 ans ■ Séjours de 4 ans en moyenne

Ressources humaines ■ Taux d'encadrement (en ETP) de 0,58 pour l'Ehpad, 0,42 pour l'accueil de jour ■ Nombre de bénévoles (intervenant sur les deux structures) : 95 réguliers, 1 000 ponctuels

LE GARLABAN

Lits et places ■ 60 lits en Ehpad ■ GMP : 938 - Pathos : 273

Résidents ■ Âge moyen : 87 ans ■ Séjours de 2 ans en moyenne

Ressources humaines ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 0,85

	La Source-Le Cèdre	Le Garlaban	Accueil de jour
Taux d'occupation	98 %	98 %	41 %
Tarif hébergement	63,67 €	72,67 €	34,1 €
Ticket modérateur GIR 5-6	4,91 €	5,48 €	-
% bénéficiaires aide sociale	42 %	50 %	



Fête intergénérationnelle dans le parc de l'établissement.

LA RÉSIDENCE MÉDICALISÉE COS VILLA PIA À BORDEAUX



Élodie LAFFONT

Directrice

Nathalie BOURDIN

Médecin coordonnateur

Coordonnées

52, rue des Treuils
33082 BORDEAUX
Tél. : 05 56 96 13 59
E-mail :
villapia@cos-asso.org
Page internet :
villapia.cos-asso.org

- Intégration au sein du COS en 1994.
- 5 places d'accueil en hébergement temporaire.
- Une unité protégée de 18 places créée en 2009 à destination des personnes souffrant d'Alzheimer ou de maladies apparentées.
- Création, en 2012, d'une plateforme d'accompagnement et de répit des aidants familiaux.
- Ouverture en 2013 d'un PASA d'une capacité de 12 places.
- Politique d'ouverture sur l'extérieur en vue de développer les liens interculturels et intergénérationnels.
- En 2014, démarrage d'une expérimentation PAERPA « Ehpad hors les murs » en lien avec l'ARS Aquitaine.
- Gestion d'une crèche associative de 23 berceaux depuis 1996.



Animation intergénérationnelle.

Lits et places ■ 98 lits en Ehpad ■ 13 places en accueil de jour

Résidents ■ Âge moyen : 86 ans ■ Séjours de 3 ans en moyenne ■ GMP : 769 - Pathos : 261

Ressources humaines ■ Taux d'encadrement hors PAERPA (en ETP) : 0,63 pour l'Ehpad, 0,56 pour l'accueil de jour ■ Nombre de bénévoles : 5 réguliers, 30 ponctuels

	Ehpad	Accueil de jour
Taux d'occupation	100 %	87 %
Tarif hébergement chambre simple	64,48 €	28,28 €
Tarif hébergement chambre double	61,26 €	
Ticket modérateur GIR 5-6	5,56 €	5,56 €
% bénéficiaires aide sociale	18 %	-



Crèche et Ehpad : priorité aux liens intergénérationnels

Dans les établissements du COS, renforcer les liens entre les générations est une priorité depuis plusieurs années. C'est ainsi qu'au sein de deux de ses résidences, Villa Pia à Bordeaux et Saint-Maur à Marseille, le COS a ouvert des crèches collectives pour enfants de 3 mois à 3 ans. Plus jeunes et plus âgés se retrouvent régulièrement autour d'activités communes : lecture de contes, balades, jardinage, goûters, anniversaires, spectacles, sorties... Parce que les enfants portent un tout autre regard que les adultes sur la vieillesse et la dépendance, ces temps de partage rendent heureux nos aînés autant que les tout-petits. ■

LA RÉSIDENCE MÉDICALISÉE COS SAINT-ROCH EN AVIGNON



**Florence
POINSARD**

Directrice

Maurice RABAULT
Médecin coordonnateur

Coordonnées

1, rue de la Petite Vitesse
84000 AVIGNON
Tél. : 04 90 16 71 00
E-mail :
stroch@cos-asso.org
Page internet :
stroch.cos-asso.org

- Emménagement dans de nouveaux locaux en 2008.
- Développement de l'accueil séquentiel (cf. hébergement temporaire et accueil de jour notamment) favorisant le maintien à domicile.
- Sectorisation de l'accueil des résidents en unités dédiées et spécialisées, notamment :
 - l'unité « Grands dépendants » de 12 places ;
 - « La promenade », unité de 24 places à destination des personnes souffrant d'Alzheimer ou de maladies apparentées.
- Poursuite du projet TNM (thérapies non médicamenteuses) et mise en œuvre de l'approche Montessori.
- Poursuite du projet psycho-social et création d'une pièce de théâtre avec 15 résidents souffrant de troubles cognitifs.



Au COS Saint-Roch, la relation est au centre du soin.

Lits et places ■ 104 lits en Ehpad ■ 10 places en accueil temporaire, 10 places en accueil de jour

Résidents ■ Âge moyen : 88 ans ■ Séjours de 4 ans en moyenne ■ GMP : 776 - Pathos : 181

Ressources humaines ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 0,56 ■ Nombre de bénévoles : 70 réguliers, 100 ponctuels

	Ehpad	Accueil temporaire	Accueil de jour
Taux d'occupation	99 %	67 %	40 %
Tarif hébergement	65,74 €	-	31,48 €
Ticket modérateur GIR 5-6	5 €	-	7,42 €
% bénéficiaires aide sociale	15 %	-	-

LA RÉSIDENCE MÉDICALISÉE COS LE MANOIR À CHELLES



Sylvie GUILLIER

Directrice

Carol DEVISME
Médecin coordonnateur

Coordonnées

8, avenue du Gendarme
Castermant
77500 CHELLES
Tél. : 01 60 20 76 78
E-mail :
lemanoir@cos-asso.org
Page internet :
lemanoir.cos-asso.org

- Intégration au COS en juillet 2000.
- Deux unités Alzheimer « Bleuet » et « Tournesol » de 12 lits chacune.
- Rénovation complète des salons d'accueil et de la salle de restaurant en 2014.
- Projet de rénovation des chambres à lancer en 2015.

	Ehpad	Accueil de jour
Taux d'occupation	100 %	78 %
Tarif hébergement	78,99 €	39,5 €
Ticket modérateur GIR 5-6	5,46 €	3,28 €
% bénéficiaires aide sociale	54 %	-



Atelier cuisine.

Lits et places ■ 85 lits en Ehpad ■ 6 places en accueil de jour

Résidents ■ Âge moyen : 83 ans ■ Séjours de 5 ans en moyenne ■ GMP : 798 - Pathos : 150

Ressources humaines ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 0,61 ■ Nombre de bénévoles : 15 réguliers, 16 ponctuels

LA RÉSIDENCE MÉDICALISÉE COS ALICE GUY À PARIS



**Benoît
VANDERMEERSCH**
Directeur

Coordonnées
10, rue de Colmar
75019 PARIS
Tél. : 01 85 56 28 27
E-mail :
aliceguy@cos-asso.org
Page internet :
aliceguy.cos-asso.org

- Ouverture en juin 2014 suite à un appel à projets remporté en 2010.
- Installation de deux unités Alzheimer et maladies apparentées d'une capacité totale de 23 places.
- 6 places d'accueil en hébergement temporaire.
- En lien avec l'ARS Île-de-France, expérimentation PAERPA d'un accueil en hébergement temporaire de 12 places pour des patients en sortie directe d'hospitalisation en court séjour.
- Ouverture de l'Ehpad sur le quartier en collaboration avec les associations locales.
- Ouverture prévue en 2015 d'un accueil de jour de 15 places et d'un PASA de 14 places.



Des résidentes en sortie à la crèche située juste en face de l'établissement.

Lits et places ■ 102 lits en Ehpad

Résidents ■ Âge moyen : **87 ans** ■ GMP : **726*** -
Pathos : **110*** (* Fixés à l'ouverture)

Ressources humaines ■ Taux d'encadrement (en ETP) : **0,68**
■ Nombre de bénévoles : **15** réguliers, **40** ponctuels

	Ehpad
Taux d'occupation	47%
Tarif hébergement	81,6 €
Ticket modérateur GIR 5-6	5,6 €
% bénéficiaires aide sociale	27%



L'Ehpad COS Alice Guy inauguré par Laurence Rossignol

Situé au cœur du quartier de La Villette, ce nouvel Ehpad se caractérise par sa vocation à être, au-delà d'un lieu de soins, une maison de vie, conviviale, valorisante et ouverte sur son quartier. Innovant, il est également équipé d'une domotique adaptée aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. L'établissement a été officiellement inauguré en février dernier par Laurence Rossignol, secrétaire d'État chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie, en présence de Jean-Paul Huchon, président du conseil régional d'Île-de-France, de Roger Madec, sénateur de Paris et président de Paris Habitat, de Dominique Versini, adjointe à la maire de Paris, et de François Dagnaud, maire du 19^e arrondissement. ■

LES RÉSIDENCES MÉDICALISÉES COS SAINTE-MARTHE EN CHARENTE

FLEURAC



Sylvie VEILLON
Directrice

Jean-Paul THEBAUD
Médecin coordonnateur

Coordonnées

Le Bourg
16200 FLEURAC
Tél. : 05 45 35 82 27
E-mail :
fleurac@cos-asso.org
Page internet :
fleurac.cos-asso.org

- Renouvellement de la convention tripartite en janvier 2014.
- Évaluation externe réalisée au 4^e trimestre 2014.
- Projet en cours pour trois réalisations en 2016 :
 - extension de la capacité de 46 à 80 lits ;
 - déménagement dans un bâtiment neuf à Mérignac en Charente ;
 - création d'une unité de 15 places destinées aux personnes handicapées vieillissantes.

	Ehpad
Taux d'occupation	99 %
Tarif hébergement	52,68 €
Ticket modérateur GIR 5-6	4,6 €
% bénéficiaires aide sociale	31 %



Lits et places ■ 46 lits en Ehpad

Résidents ■ Âge moyen : 85 ans ■ Séjours de 4 ans en moyenne ■ GMP : 681 - Pathos : 190

Ressources humaines ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 0,60 ■ Nombre de bénévoles : 21 réguliers, 2 ponctuels

COGNAC

Sylvie VEILLON
Directrice

Viviane NEBOUT
Médecin coordonnateur

Coordonnées

4, place de l'Ancienne Halle
16100 COGNAC
Tél. : 05 45 82 00 02
E-mail :
cognac@cos-asso.org
Page internet :
cognac.cos-asso.org

- Réouverture après travaux et extension de 21 à 41 lits en 2006.
- Une place d'accueil en hébergement temporaire.
- Une unité protégée de 15 places accueillant des personnes souffrant d'Alzheimer ou de maladies apparentées.
- Ouverture en septembre 2013 d'un PASA de 14 places.
- Ouverture d'un accueil de jour en juin 2014 et extension à 6 places à compter de 2015.
- Évaluation externe réalisée au 4^e trimestre 2014.

	Ehpad	Accueil de jour
Taux d'occupation	101 %	75 %
Tarif hébergement	64,46 €	32,23 €
Ticket modérateur GIR 5-6	6,55 €	6,55 €
% bénéficiaires aide sociale	24 %	-



Lits et places ■ 41 lits en Ehpad ■ 6 places en accueil de jour

Résidents ■ Âge moyen : 90 ans ■ Séjours de 4 ans en moyenne ■ GMP : 692 - Pathos : 136

Ressources humaines ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 0,64 ■ Nombre de bénévoles : 6 réguliers, 2 ponctuels

SAINT-FRONT

Sylvie VEILLON

Directrice

Jean-Louis BARRET

Médecin coordonnateur

Coordonnées

Le Bourg

16460 SAINT-FRONT

Tél. : 05 45 39 23 44

E-mail :

stfront@cos-asso.org

Page internet :

stfront.cos-asso.org

- En 2013, extension de la capacité de 52 à 70 lits.
- Deux places d'accueil en hébergement temporaire.
- Une unité protégée de 11 places accueillant des personnes souffrant d'Alzheimer ou de maladies apparentées.
- Renouvellement de la convention tripartite en janvier 2014.
- Évaluation externe réalisée au 4^e trimestre 2014.

	Ehpad
Taux d'occupation	98 %
Tarif hébergement	59,07 €
Ticket modérateur GIR 5-6	4,69 €
% bénéficiaires aide sociale	45 %



Les 70 ans du COS.

Lits et places ■ 70 lits en Ehpad

Résidents ■ Âge moyen : 83 ans ■ Séjours de 3 ans en moyenne ■ GMP : 758 - Pathos : 183

Ressources humaines ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 0,59 ■ Nombre de bénévoles : 13 réguliers, 24 ponctuels



Pose de la première pierre de l'Ehpad COS à Mérignac

La construction du nouvel Ehpad COS Sainte-Marthe a démarré en octobre 2014 à Mérignac (Charente). À son ouverture, prévue pour septembre 2016, il accueillera 80 personnes âgées, dont 28 souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Il sera également l'un des rares établissements en Charente à disposer d'une unité dédiée à la prise en charge de 15 personnes handicapées vieillissantes. La pose de la première pierre a été l'occasion d'une présentation officielle de l'Ehpad en présence de Michel Boutant, président du conseil général de la Charente, d'Olivier Maurel, sous-préfet de Cognac, et du représentant de François Maury, directeur général de l'ARS Poitou-Charentes. ■

LE CENTRE GÉRIATRIQUE COS BEAUSÉJOUR À HYÈRES



**Cédric
BOUTONNET**

Directeur

Robert LATOUR

Médecin coordonnateur

Coordonnées

1, avenue du XV^e Corps

BP 10040

83418 HYÈRES CEDEX

Tél. : 04 94 00 00 00

E-mail :

beausejour@cos-asso.org

Page internet :

beausejour.cos-asso.org

- Création et ouverture de l'établissement en 1950.
- 10 lits identifiés en soins palliatifs au sein de l'unité de soins de suite et de réadaptation (SSR).
- Une UHR de 10 places au sein de l'USLD.
- Un PASA de 14 places au sein de l'Ehpad.
- Membre fondateur du GIP COMET regroupant notamment une MAIA et un réseau de santé gérontologique « Guidage ».

	Ehpad	USLD	SSR-SP
Taux d'occupation	92 %	95 %	86 %
Tarif hébergement	66,01 €	65,19 €	-
Ticket modérateur GIR 5-6	5,7 €	6,79 €	-
% bénéficiaires aide sociale	33 %	29 %	-



Loto des séniors au Forum du Casino organisé par le CCAS de la ville de Hyères.

Ehpad

Lits et places ■ 90 lits

Résidents ■ Âge moyen : **87 ans** ■ Séjours de **277 jours** en moyenne ■ GMP : **652** - Pathos : **199**

Ressources humaines ■ Taux d'encadrement (en ETP) : **0,54** ■ Nombre de bénévoles : **22** réguliers, **40** ponctuels (intervenant sur les trois structures)

USLD

Lits et places ■ **100 places** de soins de long séjour (sanitaires)

Résidents ■ Âge moyen : **87 ans** ■ Séjours de **187 jours** en moyenne ■ GMP : **878** - Pathos : **450**

Ressources humaines ■ Taux d'encadrement (en ETP) : **0,87**

SSR-SP

Lits et places ■ **50 lits** de soins de suite et de réadaptation

Résidents ■ Âge moyen : **84 ans** ■ Séjours de **44 jours** en moyenne

Ressources humaines ■ Taux d'encadrement (en ETP) : **1,39**



L'intervention des clowns a toujours le même succès au sein de l'USLD.

LA RÉSIDENCE MÉDICALISÉE COS SAINT-PHILIBERT À DIJON



Annie ACHARD

Directeur

Agnès MEILLIER

Médecin coordonnateur

Coordonnées

5-7, rue du Mouton

21000 DIJON

Tél. : 03 80 45 91 10

E-mail :

stphilibert@cos-asso.org

Page internet :

stphilibert.cos-asso.org

- Extension de la capacité de 60 à 98 lits et rénovation achevée en 2010.
- Intégration au COS en mars 2011.
- En 2014, inauguration de l'unité protégée « L'aire du temps » qui comprend 25 places accueillant des personnes souffrant de troubles cognitifs.
- Initiation d'un projet TNM (thérapies non médicamenteuses) et mise en œuvre de l'approche Montessori.



Préparation de l'anniversaire des 70 ans du COS au sein de l'établissement.

Lits et places ■ 98 lits en Ehpad

Résidents ■ Âge moyen : 86 ans ■ Séjours de 4 ans en moyenne ■ GMP : 719 - Pathos : 206

Ressources humaines ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 0,65
■ Nombre de bénévoles : 24 réguliers, 15 ponctuels

	Ehpad
Taux d'occupation	99 %
Tarif hébergement	67,95 €
Ticket modérateur GIR 5-6	5,63 €
% bénéficiaires aide sociale	44 %



La résidence COS Saint-Philibert inaugure son unité protégée

En 2014, l'Ehpad COS Saint-Philibert a ouvert une unité dédiée aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés : 25 chambres individuelles, une salle à manger, un atelier de cuisine thérapeutique, un salon, un espace Snoezelen et une grande terrasse extérieure composent cette unité dont l'équipe a été formée à la méthode Montessori, l'une des approches non médicamenteuses adoptées en Ehpad. Son inauguration a réuni près de 80 personnes, en présence d'Alain Millot, maire de Dijon et président du Grand Dijon, François Sauvadet, président du conseil général et député de la Côte-d'Or, et Fanny Pélissier, représentant Christophe Lannelongue, directeur général de l'ARS Bourgogne. ■

LA RÉSIDENCE MÉDICALISÉE COS LA COLAGNE À MARVEJOLS



**Jean-Paul
ROBERT**

Directeur

Céline TOULOUSE

Médecin coordonnateur

Coordonnées

12, Pont de Peyre

48100 MARVEJOLS

Tél. : 04 66 32 02 63

E-mail :

lacolagne@cos-asso.org

Page internet :

lacolagne.cos-asso.org

- Restructuration et rénovation achevées en 2013.
- Ouverture, fin 2014, d'un PASA de 12 places.
- Une unité protégée de 9 lits accueillant des personnes atteintes de troubles cognitifs (La Chazelle).
- Forte ouverture de l'établissement sur son environnement afin de maintenir les liens sociaux.
- Politique « animation et vie sociale » tournée sur l'intergénérationnel.

	Ehpad
Taux d'occupation	100 %
Tarif hébergement	48,25 €
Ticket modérateur GIR 5-6	5,31 €
% bénéficiaires aide sociale	24 %



Animation intergénérationnelle.

Lits et places ■ 80 lits en Ehpad

Résidents ■ Âge moyen : 85 ans ■ Séjours de 6 ans en moyenne ■ GMP : 699 - Pathos : 199

Ressources humaines ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 0,58 ■ Nombre de bénévoles : 15 réguliers, 8 ponctuels

Ouverture d'un PASA à la résidence COS La Colagne

Le PASA, pôle d'activités et de soins adaptés, est un lieu de vie où sont proposées des activités sociales et thérapeutiques pour les résidents présentant une maladie d'Alzheimer ou des troubles apparentés. Ouvert en tout début d'année, celui de La Colagne, d'une capacité de 12 places pour une file active de 27 résidents, accueille, du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30, des personnes ayant des troubles du comportement modérés. Ateliers et activités (gymnastique douce, zoothérapie, poterie...) ont pour objectif de consolider l'identité de chacun en agissant sur la motricité, les facultés cognitives, la sensorialité et la sociabilité.

Les bénéficiaires sont encadrés par une équipe constituée d'une diététicienne, de deux assistantes de soins en gérontologie, d'une ergothérapeute, d'une psychologue, d'une art-thérapeute et d'intervenants extérieurs. ■



Atelier peinture au sein du PASA.

LA RÉSIDENCE MÉDICALISÉE COS LE RÉJAL À ISPAGNAC



Anne JACOT
Directrice

Pierre MERLE
Médecin coordonnateur

Coordonnées

Route de Salenson
48320 ISPAGNAC
Tél. : 04 66 44 21 40
E-mail :
lerejal@cos-asso.org
Page internet :
lerejal.cos-asso.org

- Intégration au COS en 2005.
- Restructuration et rénovation achevées en 2009.
- Une unité Alzheimer et maladies apparentées de 11 places (L'Espérou).
- Initiation d'un projet TNM (thérapies non médicamenteuses) et mise en œuvre de l'approche Montessori au sein de L'Espérou.
- Installation de serrures Kaba® au sein de L'Espérou en vue de renforcer l'intimité des résidents.



Sortie dans l'Aveyron : visite du château du Colombyer, de son parc animalier et de ses jardins aromatiques médiévaux.

Lits et places ■ 70 lits en Ehpad

Résidents ■ Âge moyen : 84 ans ■ Séjours de 7 ans en moyenne ■ GMP : 691 - Pathos : 202

Ressources humaines ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 0,56
■ Nombre de bénévoles : 12 réguliers, 6 ponctuels

	Ehpad
Taux d'occupation	100 %
Tarif hébergement	55,53 €
Ticket modérateur GIR 5-6	4,84 €
% bénéficiaires aide sociale	40 %

LA RÉSIDENCE MÉDICALISÉE COS LA GINESTADO À AUMONT-AUBRAC



José ROUQUETTE
Directeur

Pierre MERLE
Médecin coordonnateur

Coordonnées

Rue Paillade
48130 AUMONT-AUBRAC
Tél. : 04 66 42 85 80
E-mail :
laginestado@cos-asso.org
Page internet :
laginestado.cos-asso.org

- Intégration au sein du COS en janvier 2014.
- Évaluation externe réalisée au 4^e trimestre 2014.
- Forte ouverture sur l'extérieur et accueil de nombreux bénévoles en vue de maintenir les liens sociaux des personnes âgées.
- Reconstruction de l'établissement : démarrage du chantier prévu au 1^{er} semestre 2015.



Loto offert par la Croix-Rouge.

Lits et places ■ 47 lits en Ehpad

Résidents ■ Âge moyen : 85 ans ■ Séjours de 4 ans en moyenne ■ GMP : 722 - Pathos : 202

Ressources humaines ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 0,63
■ Nombre de bénévoles : 5 réguliers, 268 ponctuels

	Ehpad
Taux d'occupation	97 %
Tarif hébergement	46,15 €
Ticket modérateur GIR 5-6	4,39 €
% bénéficiaires aide sociale	22 %

Associations adossées au COS

L'ÉDUCATION PAR LE TRAVAIL*

RÉSIDENCE NOSTR'OUSTAOU

Vanessa CARCENAC

Directrice

Alain GALINSKI

Médecin coordonnateur

Coordonnées

Route de Saint-Alban - 48600 GRANDRIEU

Tél. : 04 66 46 30 65

E-mail : nostr.oustaou@wanadoo.fr

	Ehpad
Taux d'occupation	92 %
Tarif hébergement	58,08 €
Ticket modérateur GIR 5-6	5,70 €
% bénéficiaires aide sociale	24 %

Lits et places ■ 34 lits en Ehpad

Résidents ■ Âge moyen : 83 ans ■ Séjours de 4 ans en moyenne ■ GMP : 575 - Pathos : 190

Ressources humaines ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 0,70 ■ Nombre de bénévoles : 2 réguliers, 1 ponctuel

* Voir la présentation de l'association en page 34.

ŒUVRE DE L'HOSPITALITÉ FAMILIALE

Fondée en 1878 pour prendre soin des personnes démunies et mises à la rue à la suite de la guerre de 1870, l'Œuvre de l'hospitalité de nuit est alors une association reconnue d'utilité publique. C'est en 1955 que son nom évolue en Œuvre de l'hospitalité familiale (OHF) pour mieux refléter l'évolution de ses missions et des publics accompagnés (étudiants et personnes âgées).

Le rapprochement engagé en 2014 avec le COS prendra d'abord la forme d'un mandat de gestion des établissements.

En plus des deux Ehpad cités ci-dessous, un troisième dénommé « Charonne », d'une capacité de 112 lits, ouvrira début 2016.

RÉSIDENCE DE FONTENELLE

Carole SIMAR

Directrice

Georges GORAIEB

Médecin coordonnateur

Coordonnées

Avenue de Fontenelle

77600 CHANTELOUP-EN-BRIE

Tél. : 01 64 02 20 11

- Déménagement et extension de 72 à 100 lits en 2013.
- Ouverture en septembre 2014 d'un PASA de 14 places.
- Projet de création d'un accueil de jour de 8 à 10 places.
- Création d'un espace Snoezelen en 2014.

	Ehpad
Taux d'occupation	99 %
Tarif hébergement	75,64 €
Ticket modérateur GIR 5-6	5,71 €
% bénéficiaires aide sociale	38 %

Lits et places ■ 100 lits en Ehpad

Résidents ■ Âge moyen : 85 ans ■ Séjours de 2 ans en moyenne ■ GMP : 769 - Pathos : 178

Ressources humaines ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 0,68 ■ Nombre de bénévoles : 6 réguliers

RÉSIDENCE JEANNE D'ARC

Roseline GUYOMARCH

Directrice

Rémi MARCHEIX

Médecin coordonnateur

Coordonnées

21, rue du Général-Bertrand

75007 PARIS

Tél. : 01 53 86 05 70

- Ouverture en octobre 2007, après le transfert des résidents de l'établissement de Charonne (Paris 20^e) fermé pour rénovation.
- Unité de 12 lits dédiée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

	Ehpad
Taux d'occupation	99 %
Tarif hébergement	93,99 €
Ticket modérateur GIR 5-6	6,5 €
% bénéficiaires aide sociale	34 %

Lits et places ■ 71 lits en Ehpad

Résidents ■ Âge moyen : 89 ans ■ Séjours de 4 ans en moyenne ■ GMP : 692 - Pathos : 188

Ressources humaines ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 0,72 ■ Nombre de bénévoles : 15 réguliers

FAVORISER L'AUTONOMIE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Modification du mode de financement lié à l'activité pour les établissements SSR, intégration des CRP au schéma régional de la formation professionnelle, construction d'un référentiel tarifaire pour les ressources des établissements accueillant des personnes handicapées... dans un environnement législatif et réglementaire en évolution, les établissements du pôle handicap du COS ont pleinement rempli leur mission de soin et d'accompagnement auprès de personnes présentant des pathologies plus lourdes et plus nombreuses. Les efforts de l'ensemble des collaborateurs sont à saluer.

C'est ce qui nous rend optimistes pour les défis des prochaines années et nous permet de croire que le COS continuera à s'adapter aux changements tout en gardant à l'esprit sa mission principale : accueillir, accompagner et soigner afin de permettre à chacun de conserver autonomie et dignité.



Raphaël DIAZ
Directeur général
adjoint

SSR MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION	CRF DIVIO	CRRF Pasteur	CMPR Bobigny	Total
Capacité	106	72	210	388
Nombre de personnes reçues	1024	982	1295	3 301
Journées et séances réalisées	38 085	26 198	71 748	136 031
Effectif / Ratio encadrement	148 ETP / 1,38	84 ETP / 1,33	245 ETP / 1,17	477 ETP / 1,23

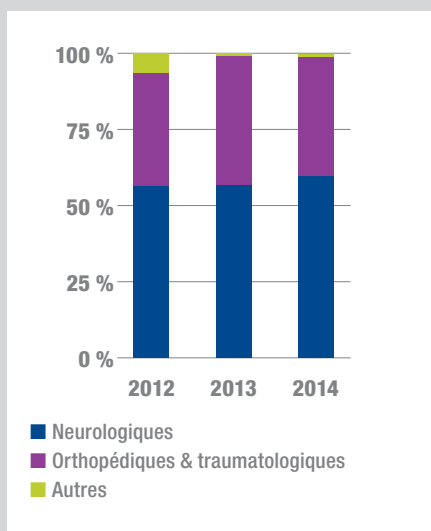
MÉDICO-SOCIAL	2 MAS	Samsah	2 CRP/CPO	Total
Capacité	77	53	389	519
Nombre de personnes reçues	109	84	693	886
Journées réalisées	26 246	12 905	83 930	123 081
Effectif / Ratio encadrement	129 ETP / 1,68	15 ETP / 0,28	175 ETP / 0,45	319 ETP / 0,61

Les centres de médecine physique et de réadaptation (CMPR)

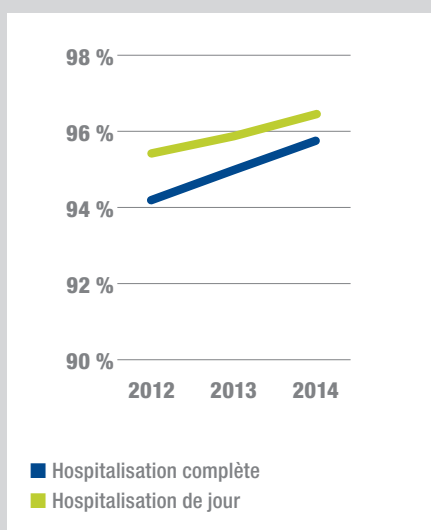
L'année est à nouveau marquée par des taux d'occupation en hausse et une part croissante de patients souffrant de pathologies neurologiques (59 % en hospitalisation complète). Les CMPR font face aux demandes des établissements adresseurs (MCO) contraints de réduire continuellement leur durée d'hospitalisation avec, pour conséquence, l'accueil de patients de plus en plus instables et nécessitant de plus fréquentes réhospitalisations. Ces hausses d'activité successives ont permis de maintenir des situations

financières favorables bien que les prix de journée aient en moyenne baissé (sur la période 2010-2014) et que les charges aient connu une hausse mécanique. Dans l'attente de la mise en œuvre – maintes fois repoussée – de la réforme du financement du secteur SSR, le désormais « mode de financement lié à l'activité » est annoncé pour mars 2016. Dans ce cadre, l'importance de la qualité d'information sur l'activité des

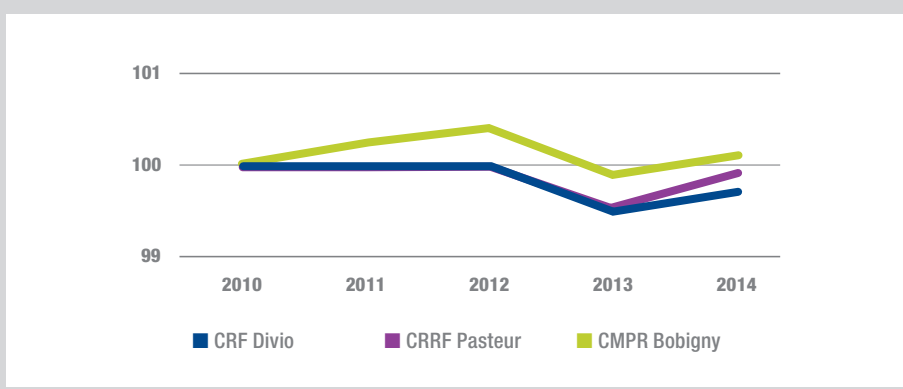
Pathologies traitées en hospitalisation complète (en CMPR)



Taux d'occupation (en CMPR)



Évolution des prix de journée d'hospitalisation complète (base 100 / 2010)



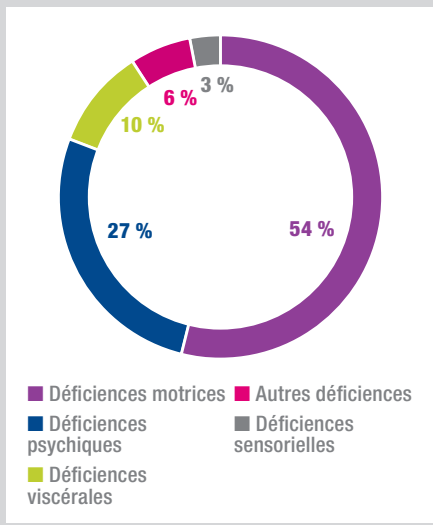
établissements s'est traduite, depuis fin 2013, par un important travail d'optimisation de l'information médicale (codage PMSI). Des incertitudes demeurent quant à la justesse de la rémunération des séjours, notamment pour les plus lourds et les plus complexes. À un an de l'échéance, ces incertitudes rendent particulièrement difficiles le pilotage des établissements et la nécessaire mobilisation des équipes. Il convient de souligner également l'action réalisée au quotidien par près de 11 collaborateurs (assistantes sociales, conseillers d'insertion...) dans les trois établissements, en vue de préparer et d'accompagner socialement nos patients à leur sortie et à leur réinsertion familiale, sociale et professionnelle. Ils apportent ainsi une réponse à une orientation du projet stratégique du COS de « prise en charge globale de la personne, en traitant leurs pathologies mais aussi en prenant en compte les déficiences et leurs conséquences d'un point de vue psychologique, social et psychosocial ».

Les centres de rééducation professionnelle (CRP)

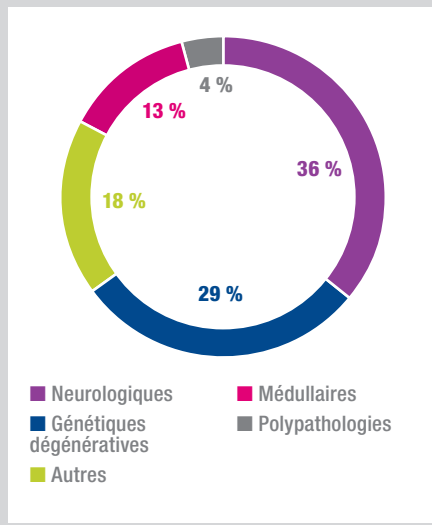
L'année 2014 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau CRP au sein du COS : Les Rhuets. En mandat de gestion depuis le 1^{er} juillet 2014, l'établissement a été définitivement transféré au COS le 1^{er} janvier 2015. Il était géré depuis 1959 par la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre, combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc. Partant du constat partagé de l'accueil de publics présentant des situations

de plus en plus difficiles (lourdeur et multiplicité des handicaps, problématique sociale...) et de la nécessaire adaptation de l'accompagnement, une réflexion s'est engagée au niveau associatif : quel public ? Quels besoins ? Quels parcours ? Quels accompagnements ? Quelles synergies possibles entre les deux établissements en vue d'optimiser les ressources ? Des propositions d'orientations associatives sont attendues pour 2015. En raison de la conjoncture économique défavorable, le taux d'insertion professionnelle est en baisse. Il demeure néanmoins à un niveau élevé, proche de 65 % pour les deux structures. Ce taux est à mettre en perspective des difficultés particulières des stagiaires : moyenne d'âge élevée et situations fréquentes de polyhandicap. À l'heure où les pouvoirs publics réfléchissent à faciliter l'accès à la formation des personnes en situation de handicap en adaptant l'offre de formation en milieu ordinaire, ces éléments démontrent le bien-fondé des CRP, qui disposent d'une pluralité de professionnels permettant une prise en charge globale de la personne. Depuis la loi du 3 mars 2014, les structures médico-sociales comme les CRP participent au schéma régional de la formation professionnelle dans le cadre du programme régional. Cette nouvelle donne constitue un enjeu majeur pour nos structures ; elle permettra notamment au CRPF de Nanteau de renforcer ses relations de partenariat avec le conseil régional d'Île-de-France, engagées depuis de nombreuses années sur les actions de droit commun.

Pathologies des personnes accueillies en CRP



Pathologies des personnes accueillies en MAS



Les maisons d'accueil spécialisées (MAS)

Comme le montre le graphique ci-dessus, les MAS ont continué d'accueillir et d'accompagner des résidents présentant des pathologies lourdes : neurologiques, génétiques dégénératives. Les 77 résidents sont pris en charge par près de 129 personnes, parmi lesquelles 87 relèvent du médical, paramédical

et aide-médical. Ces établissements, entièrement domotisés, ont su optimiser leurs moyens pour atteindre des taux d'activité très satisfaisants : entre 93 % et 98 % pour l'hébergement permanent. Il faut espérer que la réforme de la tarification des établissements et services médico-sociaux accueillant ou accompagnant des personnes en situation de handicap, lancée par

la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), reconnaisse à son juste niveau la lourdeur des pathologies des résidents pris en charge dans nos MAS et les allocations financières correspondantes.

Cette démarche (projet SERAFIN-PH) a démarré début 2015 par la définition d'un référentiel tarifaire qui sera utilisé lors de l'allocation de ressources des établissements.

Dans un objectif annoncé d'équité, ces travaux viseront également à améliorer les modalités de l'accompagnement des personnes : promotion des parcours sans ruptures, réponse aux situations complexes, accompagnement centré sur l'inclusion et la vie dans la cité, et davantage adapté aux besoins et attentes évolutifs de la personne en situation de handicap.

On peut se réjouir de voir ainsi les orientations associatives du COS devenir objectifs des politiques publiques !

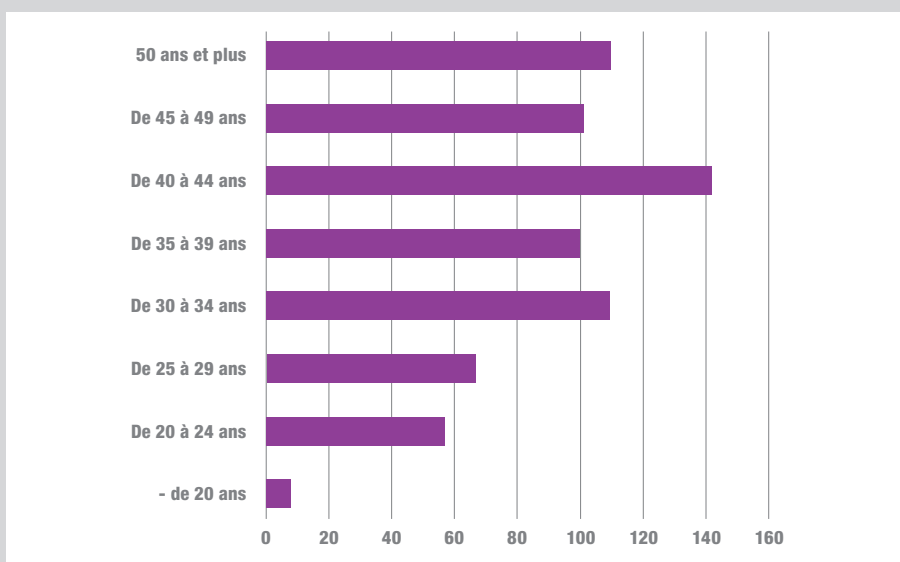
Le service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah)

Au cœur d'un territoire connaissant une grande précarité sociale, la mission du Samsah auprès de nos publics s'avère certes difficile mais essentielle. En 2014, ce sont près de 84 personnes que nos équipes ont accompagnées : coordination des soins, soutien psychologique, accompagnement médical et paramédical, maintien des droits sociaux... et ainsi aidées à maintenir dans leur milieu ordinaire.

Quelques faits marquants à noter :

- Développement, par le CMPR de Bobigny, d'une équipe mobile SSR à destination de patients EVC.
- Ouverture, au CRRF Pasteur à Troyes, d'une unité de réadaptation cardiaque en hospitalisation de jour.
- Signature du renouvellement du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) intégrant le CRPF et la MAS de Nanteau pour la période 2014-2018.

Tranches d'âge des stagiaires accueillis en 2014 en CRP



LE CENTRE DE MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION (CMPR) COS À BOBIGNY



Éric FALLET
Directeur

Thierry ALBERT
Médecin-chef

- Développement d'une équipe mobile SSR à destination de patients victimes d'AVC.
- Augmentation de l'activité d'hospitalisation de jour en 2015 : 10 nouvelles places pour patients atteints de pathologies neurologiques.
- Établissement inscrit au programme hôpital numérique de l'ARS Île-de-France.

Coordonnées

359, avenue Paul-Vaillant-Couturier
93000 BOBIGNY
Tél. : 01 43 93 26 00
E-mail :
cmp@cos-asso.org
Page internet :
cmp.cos-asso.org

	Hospitalisation complète		Hospitalisation de jour		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Journées réalisées	58 421	58 285	13 327	13 737	71 748	72 022
Taux d'occupation	94 %	94 %	91 %	94 %	-	-
Personnes reçues	934	916	361	337	1 295	1 253



Séance de balnéothérapie au sein de l'établissement.

Lits et places ■ 170 lits d'hospitalisation complète
■ 40 places d'hospitalisation de jour ■ Crèche de 40 berceaux

Patients ■ Âge moyen : 64 ans en hospitalisation complète et 48 ans en hospitalisation de jour ■ Séjours de 59 jours en moyenne

Pathologies traitées ■ Neurologiques et AVC : 57 %
■ Orthopédiques et traumatologiques : 42 % ■ Autres : 1 %

Équipes ■ Près de 245 ETP dont 12 médicaux, 94 paramédicaux et 69 aides-médicaux ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 1,17

Une crèche pour les salariés du CMPR de Bobigny

Soucieux d'offrir à ses personnels des solutions de garde d'enfant qui tiennent compte notamment des horaires spécifiques des soignants, le COS a construit, à proximité immédiate du CMPR, une crèche de 40 berceaux ouverte aux Balbyniens mais dont 13 berceaux sont réservés aux salariés du COS.

La gestion de cette crèche a été confiée à La Maison Kangourou. ■



LE CENTRE DE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE (CRF) COS DIVIO À DIJON



Loïc GRALL
Directeur

Brigitte LUCAS
Médecin-chef

Coordonnées

12, rue Saint-Vincent-de-Paul
21000 DIJON
Tél. : 03 80 42 45 45
E-mail :
crfdivio@cos-asso.org
Page internet :
crfdivio.cos-asso.org

- Activité en forte hausse et part croissante de patients neurologiques : le CRF COS Divio renforce sa position d'acteur SSR incontournable en Côte-d'Or.
- Collaboration étroite et historique avec le CHU de Dijon : perspective de projet médical MPR commun pour maintenir et développer une offre de qualité.
- Les nombreux partenariats développés (Association des familles de traumatisés crâniens et cérébrolésés, France AVC...), l'association Handynamic (club handisport, section culture et loisirs, appartement relais) ainsi que les activités et festivités culturelles développées enrichissent et complètent la prise en charge globale du patient.



Tournoi annuel de basket fauteuil.

Lits et places ■ 90 lits d'hospitalisation complète
■ 16 places d'hospitalisation de jour

Patients ■ Âge moyen : 61 ans
■ Séjours de 53 jours en moyenne

Pathologies traitées ■ Neurologiques : 67 % ↗
■ Orthopédiques et traumatologiques : 33 % ↘

Équipes ■ Près de 148 ETP dont 7 médicaux, 63 paramédicaux et 28 aides-médicaux ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 1,48

↗ : en hausse par rapport à 2013

↘ : en baisse par rapport à 2013

	Hospitalisation complète		Hospitalisation de jour		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Journées réalisées	31 869	30 768	6 216	5 830	38 085	36 598
Taux d'occupation	97%	94%	106%	100%	-	-
Personnes reçues	612	627	412	408	1024	1035

LE CENTRE DE RÉÉDUCATION ET DE RÉADAPTATION FONCTIONNELLES (CRRF) COS PASTEUR À TROYES



Philippe VOISIN
Directeur

Fabrice LOMBARDINI
Médecin-chef

Coordonnées

5, esplanade Lucien-Péchart
10000 TROYES
Tél. : 03 25 43 78 84
E-mail :
crrfpasteur@cos-asso.org
Page internet :
crrfpasteur.cos-asso.org

- Établissement implanté en centre-ville, ouvert aux associations de l'agglomération (valides et handisport) et mettant à disposition ses installations (gymnase, balnéothérapie...).
- Ouverture de l'unité de réadaptation cardiaque, en hospitalisation de jour.
- Certification de l'établissement sans réserve ni recommandation.
- Adhésion au GCS de moyens santé numérique Champagne Sud, regroupant neuf établissements et permettant une mutualisation des moyens.

Lits et places ■ 58 lits d'hospitalisation complète
■ 14 places d'hospitalisation de jour ■ Séances de rééducation

Patients ■ Âge moyen : 62 ans ■ Séjours de 30 jours en moyenne

Pathologies traitées ■ Neurologiques : 51 % ↗
■ Orthopédiques et traumatologiques : 47 % ↘
■ Autres : 2 %

Équipes ■ Près de 84 ETP dont 4 médicaux, 36 paramédicaux et 18 aides-médicaux ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 1,33

	Hospitalisation complète		Hospitalisation de jour		Séances de rééducation	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Journées réalisées	20 837	20 931	2 816	1 923	2 545	2 718
Taux d'occupation	98%	99%	-	-	-	-
Personnes reçues	684	528	2014 : 298 patients reçus 2013 : 151 patients reçus			

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR ADULTES HANDICAPÉS (SAMSAH) COS À ROSNY-SOUS-BOIS



Anne LAPEYRE
Directrice

- Réécriture en cours du projet de service, axé sur l'approche globale de la personne et l'individualisation du projet d'accompagnement.
- Prise en charge d'un public souffrant de pathologies de plus en plus lourdes et évolutives, et présentant des troubles psychiques associés.

Coordonnées

12, rue Jules-Ferry
93110 ROSNY-SOUS-BOIS
Tél. : 01 48 51 18 40
E-mail :
samsah93@cos-asso.org
Page internet :
samsah93.cos-asso.org

LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE (MAS) COS GLASBERG À MONTREUIL



Rahim KÉBÉ
Directeur

- Réflexion collective sur la réécriture du projet d'établissement et sur l'évolution des pratiques face au vieillissement des résidents.
- Nombreux ateliers et partenariats développés : équithérapie, piscine, théâtre, médiathèque, Mission handicap de la ville de Montreuil ; séjours organisés au ski et à la mer.
- Établissement entièrement domotisé et équipé de rails plafonniers.

Coordonnées

11, rue Georges-Méliès
93100 MONTREUIL
Tél. : 01 48 18 30 30
E-mail :
masglasberg@cos-asso.org
Page internet :
masglasberg.cos-asso.org

Hébergement permanent

	2014	2013
Journées réalisées	11 485	11 476
Taux d'occupation	98 %	98 %
Personnes reçues	34	33



Festival départemental des pratiques partagées, auquel les usagers et l'équipe ont participé en mai 2014.

Accueil permanent ■ 53 places

Patients ■ Âge moyen : **44 ans** ■ Séjours de **19 mois** en moyenne

Pathologies traitées ■ Cérébrales : **38 %** ↗
■ Neurodégénératives : **38 %** ↗ ■ Médullaires : **10 %** ↘
■ Autres : **14 %** ↘

Équipes ■ Près de **15 ETP** ■ Taux d'encadrement (en ETP) : **0,28**

	Activité	
	2014	2013
Journées réalisées	12 905	12 182
Taux d'occupation	97 %	94 %
Personnes reçues	84	83
Usagers en file active	59	52



Séance d'équithérapie, très appréciée par les résidents.

Accueil permanent ■ **32 lits** d'hébergement dont 2 lits d'hébergement temporaire

Patients ■ Âge moyen : **47 ans** ■ Séjours de **87 mois** en moyenne

Pathologies traitées ■ Neurologiques : **37 %** ↗
■ Médullaires : **22 %** ↗ ■ Génétiques dégénératives : **16 %** ↘
■ Polypathologies : **6 %** ■ Autres : **19 %** ↗

Équipes ■ Près de **53 ETP** dont 9 paramédicaux et 28 aides-médicaux ■ Taux d'encadrement (en ETP) : **1,66**

LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE (MAS) COS DE LA VALLÉE DU LUNAIN



Dominique DEROIN
Directrice

Coordonnées

BP 30034
77792 NEMOURS Cedex
Tél. : 01 64 45 18 28
E-mail :
maslunain@cos-asso.org
Page internet :
maslunain.cos-asso.org

- Renouvellement du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (intégrant le CRPF de Nanteau) pour la période 2014-2018.
- Développement de l'hébergement temporaire avec l'accueil de 30 résidents au cours de l'année.
- Travaux d'agrandissement de la salle à manger ; création d'une salle de kinésithérapie.
- Établissement entièrement domotisé et équipé de rails plafonniers.



Lits et places ■ 40 lits d'hébergement permanent ■ 5 lits d'hébergement temporaire

Patients ■ Âge moyen : 43 ans ■ Séjours de 59 mois en moyenne

Pathologies traitées ■ Neurologiques : 35 % ↗
■ Génétiques dégénératives : 40 % ↘ ■ Médullaires : 7 % ↗
■ Polypathologies : 2 % ↗ ■ Autres : 16 % ↗

Équipes ■ Près de 76 ETP dont 15 paramédicaux et 35 aides-médicaux ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 1,80

	Hébergement permanent		Hébergement temporaire		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Journées réalisées	13 552	13 581	1 209	974	14 761	14 555
Taux d'occupation	93 %	93 %	66 %	53 %	90 %	89 %
Personnes reçues	45	46	30	14	75	60



La MAS de la Vallée du Lunain s'agrandit

Jusqu'en décembre 2014, les 45 résidents de la MAS prenaient leurs repas dans deux salles à manger séparées, l'une située au rez-de-chaussée et l'autre au premier étage. Cette organisation ne facilitant ni le service ni le suivi médical durant les repas, des travaux ont été engagés pour agrandir la salle à manger du rez-de-chaussée : elle accueille aujourd'hui, dans une vaste salle prolongée par une verrière, l'ensemble des résidents. Les espaces verts donnant sur cette pièce ont également été réaménagés pour permettre un accès extérieur aux résidents handicapés. Le service de rééducation qui, de son côté, manquait de place, s'est ainsi installé dans l'ancienne salle à manger du premier étage. ■

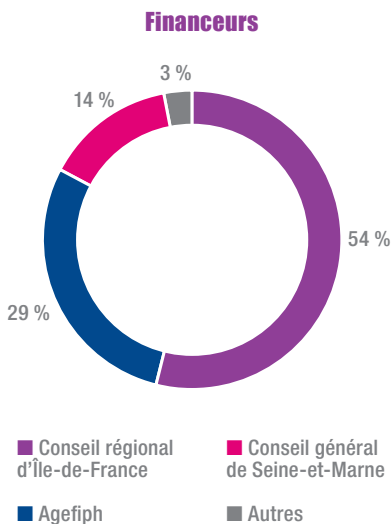
LE CENTRE DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE ET DE FORMATION (CRPF) COS À NANTEAU-SUR-LUNAIN



Alain DENOVAL
Directeur

Coordonnées
BP 30034
77792 NEMOURS Cedex
Tél. : 01 64 45 15 15
E-mail :
crpf@cos-asso.org
Page internet :
crpf.cos-asso.org

- Renouvellement du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (intégrant la MAS de la Vallée de Lunain) pour la période 2014-2018.
- Ouverture de nouvelles actions à destination de stagiaires souffrant d'un handicap psychique.
- Part de stagiaires souffrant de polyhandicaps en hausse de 4 % (près de 21 % des stagiaires souffrent de trois pathologies ou plus).
- Nouvelles formations mises en place afin de répondre aux besoins : technicien en support informatique (niv. III) et infographiste en multimédia (niv. III). Pour cette dernière, une expérimentation est menée avec un dispositif « hors les murs » facilitant l'accès à la formation de publics en difficulté d'éloignement de leur domicile.



Activité	% de stagiaires par action	Moyenne d'âge	Heures réalisées	
			2014	2013
Bilans	17 %	42 ans	11 825	5 851
Entretiens VAE	41 %	40 ans	1 731	1 668
Formation professionnelle	11 %	34 ans	168 625	191 122
Formations courtes Agefiph	6 %	44 ans	23 509	23 748
Accompagnement vers l'emploi	25 %	37 ans	-	-
Total	100 %	-	205 690	222 389



Formation IMM (infographiste en multimédia).

Accueil permanent ■ 259 places

Stagiaires ■ Âge moyen : 38 ans

Handicap des stagiaires accueillis ■ Moteur : 50 %
■ Psychique : 32 % ■ Viscéral : 13 % ■ Sensoriel : 3 %
■ Autres : 2 %

Équipes ■ Près de 124 ETP dont 68 dans l'accompagnement et la formation des stagiaires
■ Taux d'encadrement (en ETP) : 0,48

	Activité	
	2014	2013
Journées réalisées	57 989	59 874
Taux d'occupation	93 %	96 %
Personnes reçues	505	536

Actions de droit commun

- Près de 3 000 personnes, majoritairement de la Seine-et-Marne, ont bénéficié d'une prise en charge dans les différents sites : Nanteau, Montereau, Melun et Torcy.
- Dans le cadre du « programme régional compétences III » : mise en place d'un parcours d'accès à la qualification « métiers de l'informatique et du numérique » et reconduction des actions de « technicien d'assistance en informatique » de niveau IV ainsi que des parcours d'« infographiste metteur en page » de niveau IV.
- Continuité d'accompagnement vers l'emploi de bénéficiaires du RSA, avec renouvellement de la confiance du conseil général de Seine-et-Marne pour les trois années à venir.
- Très bons taux d'insertion professionnelle sur l'année.

LE CENTRE DE RÉÉDUCATION PROFESSIONNELLE ET DE PRÉORIENTATION COS LES RHUETS



Stéphane LACOMBE
Directeur

Coordonnées
41600 VOUZON
Tél. : 02 54 88 44 10
E-mail :
contact.info@lesrhuets.org
Page internet :
www.lesrhuets.org

- Le 1^{er} janvier 2015, transfert des établissements des Rhuets au COS à la demande de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre, faisant suite à un mandat de gestion ayant pris effet le 1^{er} juillet 2014.
- Établissements situés au cœur de la Sologne, dans un parc boisé de 45 hectares.
- Projet d'établissement 2015-2019 en cours de réécriture.
- Réflexions en cours avec le CRPF de Nanteau pour le développement de synergies.
- Déploiement d'une politique de développement durable avec notamment, en 2014, le passage à la géothermie pour les installations de chauffage.



Premiers contacts entre le COS et la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre en vue de la reprise du CRP Les Rhuets.

Nombre de places ■ 18 places de préorientation
■ 112 places de rééducation professionnelle

Stagiaires ■ Âge moyen : 39 ans

Handicaps des stagiaires accueillis ■ Déficiences motrices : 62 % ■ Déficiences psychiques : 13 % ■ Déficiences intellectuelles : 3 % ■ Déficiences sensorielles : 3 %
■ Autres : 19 %

Équipes ■ Près de 47 ETP ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 0,36

	Préorientation		Rééducation professionnelle		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Journées réalisées	3 972	4 130	21 969	22 091	25 941	26 221
Taux d'occupation	92 %	95 %	81 %	82 %	83 %	84 %
Personnes reçues	93	90	95	93	188	183



Les Rhuets, plus de 100 ans d'histoire

Construit en 1896, le château des Rhuets fut, dans un premier temps, une résidence privée. Puis, de 1947 à 1949, de nombreux enfants de confession juive venant de différents pays d'Europe ou du Maghreb y furent accueillis. Rassemblés ici par l'Agence juive pour y être en sécurité, ils bénéficiaient d'une scolarisation et prenaient ensuite le chemin du jeune État d'Israël. En 1952, les Rhuets devinrent une posture sanatoriale, puis un centre de reclassement professionnel. La Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre, combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (FNCPG – CATM) en fit l'acquisition en 1959 et y fonda le centre de rééducation professionnelle et de préorientation. Elle en demeura propriétaire et gestionnaire durant 45 années, avant de confier ces établissements en mandat de gestion au COS le 1^{er} juillet 2014. ■

L'ÉDUCATION PAR LE TRAVAIL

L'alliance avec l'association L'Éducation par le travail (AET) s'est concrétisée début 2014 par la signature d'un mandat de gestion. Cette association gère quatre établissements dans le nord de la Lozère : un FAM, un foyer de vie, un ESAT et un Ehpad.

Animée de valeurs fondatrices proches de celles du COS, l'AET entend apporter une réponse sociale et médico-sociale en faveur des personnes vulnérables sur le territoire de la Margeride Est.

Cette alliance s'inscrit pleinement dans les orientations stratégiques du COS :

- en soutenant l'engagement d'hommes et de femmes bénévoles et salariés autour d'un projet associatif ;
- en développant la coopération et les synergies entre le COS et l'AET sur le territoire de la Lozère ;
- en mutualisant les compétences, permettant ainsi de consolider les positions du COS et de l'AET dans une économie sociale et solidaire pour favoriser la qualité du parcours de vie et de soins des personnes.

En cours de réécriture, le projet stratégique 2015-2020 de l'AET envisage de renforcer l'alliance avec le COS sous la forme d'une association d'associations.

FOYER DE VIE LE PRIEURÉ

Jacques LAURES

Directeur

Coordonnées

Le Village

48600 LAVAL-ATGER

Tél. : 04 66 46 34 09

E-mail : jlaures@leprieure.asso.fr

Capacité ■ 120 lits d'hébergement permanent

Résidents ■ Personnes présentant un handicap mental ou un déficit intellectuel ■ Âge moyen : 41 ans

Activité ■ Journées réalisées : 42 349 ■ Taux d'occupation : 97 %

Équipes ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 0,48

ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (ESAT) LE PRIEURÉ

Cyrille PICARD

Directeur

Coordonnées

Le Village

48600 LAVAL-ATGER

Tél. : 04 66 46 33 03

E-mail : ateliers@leprieure.asso.fr

Capacité ■ 120 places

Public ■ Personnes présentant un handicap mental ou un déficit intellectuel ■ Âge moyen : 41 ans

Activité ■ Fabrication de ruches ■ Fabrication de palettes ■ Conditionnement, blanchisserie, espaces verts, entretien et cuisine ■ Journées réalisées : 25 344 ■ Taux d'occupation : 94 % ■ Chiffre d'affaires en hausse de 6 % en 2014

Équipes ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 0,21

FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ (FAM) ABBÉ BASSIER POUR PERSONNES AUTISTES

Vanessa CARCENAC

Directrice

Coordonnées

Route de Mende

48600 GRANDRIEU

Tél. : 04 66 69 25 60

E-mail : fam@foyerabbessier.fr

Capacité ■ 24 lits d'hébergement permanent

Public ■ Personnes autistes ou présentant une psychose déficitaire ■ Âge moyen : 34 ans

Activité ■ Journées réalisées : 8 236 ■ Taux d'occupation : 94 %

Équipes ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 1

SOUTENIR LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ



Si la crise économique rend toujours plus vulnérables les personnes en situation de précarité, le COS, par ses actions, accompagne leur quotidien pour leur permettre de retrouver petit à petit le chemin de l'insertion et de l'intégration. Fort de son expérience, conscient que la vulnérabilité crée une perte de repères, le COS agit dans un seul objectif : celui de redonner à chacun la confiance en soi !

Le secteur de l'asile : l'intégration des réfugiés en question

Le COS gère, sur l'ensemble du territoire, l'accueil de 430 personnes en structures d'hébergement, et 1 700 sont suivies par la PADA en Gironde.

Si une légère baisse du nombre de demandeurs d'asile s'observe au niveau national (- 7 %), nous avons au contraire connu en Aquitaine une très forte augmentation du nombre de primo-arrivants en 2014 (+ 50 %), venant impacter les dispositifs d'hébergement et d'accompagnement.

Parallèlement, l'accélération du traitement des demandes d'asile par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) et la Cour nationale du droit d'asile (procédure proche de dix mois) a eu pour double conséquence une augmentation du nombre de statutaires dans nos

services (30 % des effectifs du CADA à Bordeaux) et un turnover plus important sur les structures d'hébergement. Dès lors, la question de l'intégration et de l'insertion à travers l'accompagnement des réfugiés politiques devient pour nous de plus en plus centrale. Face aux politiques publiques cloisonnées, force est de constater que l'accès au droit commun reste très compliqué pour les réfugiés. Ainsi, dans le phénomène de crise que nous connaissons, l'accès à l'emploi est complexe, l'attribution d'un logement difficile voire rare pour l'Île-de-France. Nous devons donc réfléchir à de nouvelles formes de prise en charge qui soutiennent les réfugiés pour une intégration durable et respectueuse des valeurs qui guident l'engagement de la France vis-à-vis de ce public.



Philippe ELLIAS
Directeur du pôle précarité et directeur d'établissements

884 places
autorisées

2 966 personnes
accueillies

104 bénévoles
92 réguliers et 12 ponctuels

117 salariés

Le secteur éducatif et social : vers un accompagnement plus engagé

Le COS héberge quotidiennement près de 180 personnes.

Depuis la création du CHRS en 1972, le COS est engagé dans la lutte contre toutes les formes de précarité : économique, sociale, sanitaire. De l'accueil des mineurs étrangers isolés en MECS à celui de jeunes en CHRS ou d'adultes plus âgés dans nos maisons relais, les équipes sont quotidiennement investies pour accompagner les personnes dans l'ensemble de leurs démarches au titre d'une prise en charge globale. En ce sens, pour le COS, l'accès aux droits reste fondamental :

- l'accès au logement comme finalité inscrite dans un parcours résidentiel pensé ;
- l'accès à un titre de séjour permettant d'avoir des projets d'installation sur le territoire ;
- l'accès à une formation pour une recherche d'emploi plus efficace ;
- l'accès à toute forme de socialisation.

Pour autant, nous devons toujours être plus attentifs à ne pas précipiter les personnes vers des démarches pour lesquelles elles ne sont pas prêtes. Il faut laisser à chacun le temps de se reconstruire pour ainsi mieux asseoir les bases d'une insertion durable. De même, il est important de mieux considérer chaque personne en offrant un cadre de vie et de prise en charge respectueux des besoins mais aussi des attentes. La qualité de l'accompagnement doit désormais s'enrichir de ce principe et le COS, à travers ses nouveaux projets immobiliers (reconstruction du CHRS et création de 18 logements en maison relais), s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

La rupture avec le monde économique et social semble désormais plus marquée pour les personnes que nous accompagnons, et c'est par une démarche sociale plus dynamique et novatrice que nous parviendrons à imaginer des actions plus ciblées visant une meilleure cohérence et efficacité pour le public ; le COS poursuit cet engagement !



Jeunes enfants de familles accueillies au sein de COS Quancard.



LES CENTRES D'ACCUEIL COS LES SUREAUX À MONTREUIL



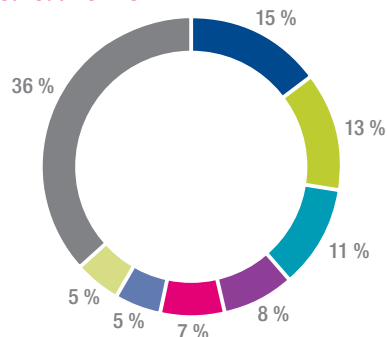
**Vicent MONTALBÁN
AROCA**
Directeur

Coordonnées

14, rue du Midi
93100 MONTREUIL
Tél.: 01 41 72 08 80
E-mail:
lessureaux@cos-asso.org
Page internet:
lessureaux.cos-asso.org

- Déménagement du CHRS en juin 2014, ce qui a permis de libérer les locaux, désormais détruits, pour une reconstruction d'ici à 2017. Ce déménagement, qui a concerné les locaux d'hébergement des résidents et les bureaux, a fortement mobilisé l'équipe.
- La préparation de l'évaluation externe a nécessité un important travail d'équipe pour la réflexion sur le projet de service adapté aux nouvelles conditions de vie du CHRS et du CADA.

Nationalités les plus représentées au CADA COS Les Sureaux en 2014



■ Guinée	■ Côte d'Ivoire	■ Pakistan
■ République du Congo	■ Sri Lanka	■ Autres : Nigéria, Birmanie, Mauritanie, Érythrée, Soudan, Tchéchénie, Égypte, Bangladesh
■ Kenya	■ Mali	



Les salariés se sont provisoirement installés dans des bureaux à Montreuil, dans l'attente d'intégrer les nouveaux locaux.

CHRS ■ 72 places autorisées ■ Nombre d'usagers accueillis : 89 ■ Âge moyen : 23 ans ■ Séjours de 2 ans en moyenne ■ Taux d'occupation : 92 % ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 0,24

CADA ■ 50 places autorisées ■ Nombre d'usagers accueillis : 75 (dont 3 familles) ■ Âge moyen : 29 ans ■ Séjours d'1 an en moyenne ■ Taux d'occupation : 98 % ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 0,08



Reconstruction des centres COS Les Sureaux

Les Sureaux est l'un des tout premiers foyers de travailleurs migrants créé par le COS en 1967. Devenu vétuste, le bâtiment du CHRS n'était plus approprié à la prise en charge des personnes accueillies, ni adapté aux contraintes de sécurité (installations électriques et réseaux d'eau) et à la réglementation accessibilité aux personnes handicapées. La démolition du bâtiment a débuté fin 2014 et, en septembre 2016, des locaux flambant neufs ouvriront leurs portes à la même adresse. Ils pourront loger les 72 résidents, répartis dans 59 logements allant du T1 au T4, chacun disposant d'une kitchenette et de sanitaires. Des espaces communs tels que salle d'activités, salle de réunion, cuisine, salons d'étage et terrasses sont prévus, ainsi que les bureaux de l'équipe administrative et éducative. ■

LES CENTRES D'ACCUEIL COS QUANCARD EN AQUITAINE



Philippe ELLIAS
Directeur

Coordonnées

25, avenue de
Lattre-de-Tassigny
33140 VILLENAVE-
D'ORNON
Tél. : 05 56 87 23 62
E-mail :

quancard@cos-asso.org
Page internet :
quancard.cos-asso.org

- Réorganisation de nos dispositifs d'aide sociale à l'enfance du fait de la création de 20 nouvelles places et de la volonté du COS de mieux adapter nos modes de prise en charge aux besoins des jeunes.
- Réorganisation de l'accueil des personnes sur la PADA du fait de l'augmentation du flux de demandeurs d'asile à compter du mois de juin.
- Engagement du chantier de création de la nouvelle maison relais.



Le traditionnel repas de début d'année.

ACCUEIL SANS HÉBERGEMENT	SAEMIE	PADA	MOUS	TOTAL
Nombre de personnes en accompagnement de jour	322	1431	380	2 133

ACCUEIL AVEC HÉBERGEMENT	CADA	MECS	SAJM	MAISON RELAIS	TOTAL
Activité					
Capacité d'accueil autorisée	207	16	49	15	287
Taux d'occupation ou d'activité	94 %	110 %	100 %	100 %	-
Personnes accueillies					
Nombre de personnes reçues	280	47	56	15	398
Durée moyenne de prise en charge	2 ans	7 mois	1 an	NS	-
Ressources humaines					
Taux d'encadrement (en ETP)	0,08	0,68	0,21	0,10	-
Nombre de bénévoles	48	4	3	-	55

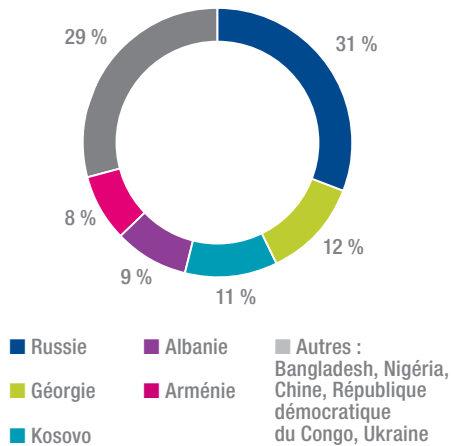


Les centres COS Quancard ouvrent une nouvelle maison relais à Bordeaux

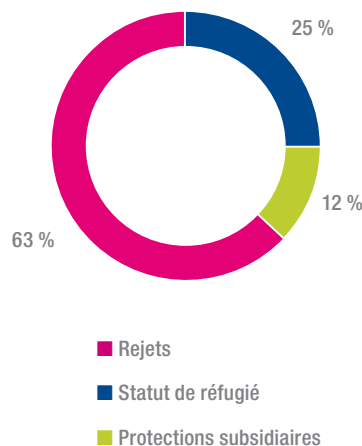
Après dix mois de travaux de rénovation, la nouvelle maison relais des centres COS Quancard a ouvert ses portes début mars 2015. Située en plein centre de Bordeaux, cette résidence sociale permet à 25 personnes (18 familles) en situation de grande précarité de sortir de la rue ou de logements très précaires et d'accéder à un lieu d'habitation. Les appartements proposés, à très faibles loyers, vont du studio au trois-pièces.

La maison relais est aussi, par sa vocation sociale, un lieu d'accompagnement de ces personnes dans leur vie quotidienne sur les questions de santé, de soutien à la gestion locative... et un lieu de socialisation par la mise à disposition d'espaces collectifs partagés. ■

Nationalités les plus représentées au CADA COS Quancard en 2014



Procédure d'asile



Le public accueilli en CADA

Sur les 57 décisions rendues en 2014, 63 % ont fait l'objet d'un rejet pour 37 % de réponses positives. Par comparaison, en 2013, 54 % des 39 décisions rendues étaient négatives, contre 80 % sur 71 décisions en 2012. Ces variations sont à observer en tenant compte de l'évolution de la liste des pays d'origine sûrs définie par l'Ofpra : ainsi, par exemple, dans une décision du 16 décembre 2013, l'Albanie et la Géorgie ont été ajoutées à cette liste. De telles modifications viennent impacter directement le taux de reconnaissance, ou non, d'une protection internationale dans la mesure où le nombre de ressortissants des pays concernés est particulièrement important en CADA.

Témoignage*

Mme Mbuya, qui a fui le Congo avec ses deux plus jeunes enfants, est arrivée à Bordeaux en février 2013. Son mari et ses trois autres enfants sont encore au Congo.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées à votre arrivée en France ?

Quelqu'un devait m'attendre à la gare, mais il n'y avait personne... J'ai appelé le 115, mais ils n'avaient pas de place. Je suis d'abord restée à l'hôtel, j'avais encore un peu d'argent, puis je suis allée dans un centre d'accueil. Il n'y avait pas de place à l'hôtel par le 115, j'ai dormi dehors pendant une semaine avec mes deux enfants. Puis le directeur de l'école de mes enfants nous a payé l'hôtel pendant une semaine, et nous a ensuite prêté une salle dans l'école pour pouvoir dormir. Je n'arrêtais pas de pleurer. L'assistante sociale m'a orientée vers un autre endroit. C'était sale, avec beaucoup de monde, nous n'y sommes restés qu'une nuit. Ensuite, nous avons obtenu une place dans l'hôtel à côté de la gare. Le PADA de Bordeaux m'a ensuite envoyée au CADA de Pau. Je suis entrée en contact avec le service de la Croix-Rouge qui s'occupe de rechercher les gens afin d'essayer de localiser mon mari au

Congo, mais pour l'instant nous ne l'avons pas retrouvé. Actuellement, nous vivons tous les trois dans un appartement, que nous avons pu garder entre le moment où j'étais accompagnée par le CADA en tant que demandeur d'asile, et maintenant que nous sommes suivis par le CPH en tant que réfugiés.

Vous souvenez-vous de votre réaction quand vous avez reçu une réponse positive de l'Ofpra ?

Avant d'aller à mon rendez-vous avec l'Ofpra, le 31 mars 2014, j'ai travaillé l'entretien et le récit avec l'assistante sociale du CADA. À l'Ofpra, j'ai rencontré un monsieur très aimable, qui m'a même raccompagnée jusqu'à la porte. Quand j'ai reçu la réponse et que j'ai eu mes papiers, je ne me suis pas sentie bien, j'avais mal partout. Je pensais à mes trois enfants restés au Congo que je n'ai pas vus depuis quatre ans, à mes parents. J'essaie de les faire venir grâce à la réunification familiale, je suis allée à l'OFII pour faire

une demande d'acte de naissance des enfants. Jusqu'à ce que je devienne réfugiée en France, je regrettais de ne pas être au Congo, mais maintenant je ne veux plus y aller.

Vous êtes réfugiée depuis le printemps dernier. Quels sont vos projets ?

Je veux suivre une formation pour devenir auxiliaire de vie, avec des petites missions. J'ai commencé des cours de français langue étrangère début septembre et je voudrais passer le permis. J'ai aussi déposé une demande de logement social, je souhaiterais habiter plus près du centre-ville, mais je vais sûrement rester six mois de plus dans le CPH et attendre de voir si mes enfants peuvent me rejoindre car il me faudra alors un logement plus grand. ■

* Tiré d'un article de Céline Figuière paru dans le magazine de la Fnars à l'automne 2014.

LES CENTRES D'ACCUEIL ISARD COS À PAU

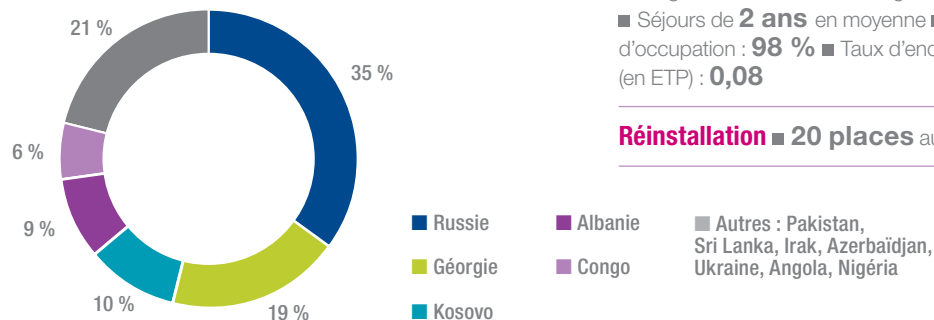


Philippe ELLIAS
Directeur

Coordonnées
86, cours Léon-Bérard
64000 PAU
Tél. : 05 59 80 76 20
E-mail :
isard@cos-asso.org
Page internet :
isard.cos-asso.org

- Création de 15 nouvelles places de CADA, portant ainsi à 95 notre capacité d'accueil.
- Réorganisation de nos services, permettant de spécialiser le personnel pour une offre plus qualitative et transversale aux services de l'établissement.
- Ouverture du SAEMIE, service d'évaluation de la situation sociale des mineurs étrangers isolés.

Nationalités les plus représentées au CADA COS Quancard en 2014



Atelier de cuisine interculturelle

CPH ■ 60 places autorisées ■ Nombre d'utilisateurs accueillis : 139 ■ Âge moyen : 19 ans ■ Séjours de 8 mois en moyenne ■ Taux d'occupation : 96 % ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 0,15

CADA ■ 95 places autorisées ■ Nombre d'utilisateurs accueillis : 132 ■ Âge moyen : 21 ans ■ Séjours de 2 ans en moyenne ■ Taux d'occupation : 98 % ■ Taux d'encadrement (en ETP) : 0,08

Réinstallation ■ 20 places autorisées

Le service d'accueil des mineurs étrangers isolés

Le SAEMIE du centre Isard COS à Pau s'inscrit dans le cadre des dispositions légales de la circulaire du 31 mai 2013 relative aux modalités de prise en charge des jeunes isolés étrangers dans les départements français : dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation. Il s'adresse à toute personne sollicitant, en tant que mineur isolé étranger, une mesure de protection du département au titre de l'aide sociale à l'enfance (ASE).

Le SAEMIE est ainsi mandaté pour accueillir toute personne arrivant sur le territoire païen et se prétendant mineur isolé étranger afin de procéder à une évaluation de la situation, et fournir au conseil général un avis qui

débouchera sur la mise en place ou non d'une éventuelle mesure de protection. Cette mission doit s'effectuer en cinq jours et aboutir à une fin de non-recevoir ou à une réorientation dans les Pyrénées-Atlantiques ou hors département. Pendant cette évaluation, le SAEMIE propose une mise à l'abri par l'intermédiaire de chambres d'hôtel.

Les missions

- Accueillir inconditionnellement toute personne se présentant au service et se déclarant mineure, sans représentants légaux sur le territoire français et étranger, avec ou sans document d'identité.
- Mettre le jeune à l'abri le temps de l'évaluation ; lui fournir le nécessaire

indispensable à la satisfaction en urgence de ses besoins primaires.

- Permettre un accès aux premiers soins en cas d'urgence médicale repérée.
- Évaluer la situation des jeunes, leur maturité, leur isolement et la situation de danger dans laquelle ils se trouvent afin de rendre un avis aux inspectrices de l'aide sociale à l'enfance du conseil général dans les délais impartis.

La procédure d'évaluation

Cette procédure se déroule selon un protocole dont l'objectif premier est de multiplier les regards et les interlocuteurs. Elle s'organise autour de quatre entretiens très différenciés tant dans leur contenu que dans leur organisation d'un point de vue temporel. ■

GLOSSAIRE

Agefiph : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

ANAP : Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux

ARS : Agence régionale de santé

ASE : Aide sociale à l'enfance

AVC : Accident vasculaire cérébral

CADA : Centre d'accueil pour demandeurs d'asile

CCAS : Centre communal d'action sociale

CDD : Contrat à durée déterminée

CDI : Contrat à durée indéterminée

CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

CHU : Centre hospitalier universitaire

CMPR : Centre de médecine physique et de réadaptation

CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

CPH : Centre provisoire d'hébergement

CPO : Centre de préorientation

CPOM : Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

CRF : Centre de rééducation fonctionnelle

CRP : Centre de rééducation professionnelle

CRPF : Centre de réadaptation professionnelle et de formation

CRRF : Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelles

DGCS : Direction générale de la cohésion sociale

Ehpad : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

ESAT : Établissement et service d'aide par le travail

ETP : Équivalent temps plein

EVC : État végétatif chronique

FAM : Foyer d'accueil médicalisé

Fnars : Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale

GCS : Groupement de coopération sanitaire

GIP : Groupement d'intérêt public

GIR : Groupe Iso-Ressources (évaluation du niveau de dépendance)

GMP : GIR moyen pondéré

GPEC : Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

MAIA : Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer

MAS : Maison d'accueil spécialisée

MCO : Médecine chirurgie obstétrique

MECS : Maison d'enfants à caractère social

MND : Maladies neurodégénératives

MOUS : Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (ou Dispositif de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale)

MPR : Médecine physique et de réadaptation

OFII : Office français de l'immigration et de l'intégration

Ofpra : Office français de protection des réfugiés et apatrides

PADA : Plateforme d'accueil pour demandeurs d'asile

PAERPA : Parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie

PASA : Pôle d'activités et de soins adaptés

Pathos : Système d'information sur les niveaux de soins nécessaires par résident

PMSI : Programme de médicalisation des systèmes d'information

RSA : Revenu de solidarité active

SAEMIE : Service d'accueil et d'évaluation des mineurs isolés étrangers

SAJM : Service d'accueil des jeunes majeurs

Samsah : Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

SP : Soins palliatifs

SSR : Soins de suite et de réadaptation

UHR : Unité d'hébergement renforcée

USLD : Unité de soins de longue durée

VAE : Validation des acquis de l'expérience

Engagement éthique du COS

« Tout faire pour la personne, ne rien faire à sa place »
Alexandre Glasberg, fondateur du COS

Une éthique qui repose sur des principes fondateurs

- Accueillir, accompagner, soigner les personnes les plus vulnérables et permettre leur inclusion sociale
- Être au service de la personne dans un souci de justice sociale
- Garantir le respect de la dignité de la personne, de sa liberté, de son intimité
- Rechercher l'autonomie de la personne par le dialogue et le lien social

Une éthique qui s'appuie sur des valeurs clés

- L'humanisme : mettre la personne, tout indissociable, au cœur de notre action
- La solidarité : lutter contre tous les facteurs d'exclusion
- L'engagement : être une force de proposition et prendre part aux débats de société

Une éthique associative qui valorise :

- La considération, le respect et le souci de l'autre
- La qualité du parcours de vie et de soins de la personne
- La construction d'un projet personnel
- La participation de la personne et de son entourage familial
- L'esprit d'équipe, la formation et l'engagement des professionnels
- Le bénévolat et la solidarité entre les générations

Le COS est au service de la vie et de l'autonomie

Pour le COS, la dignité de la personne accueillie passe par la dignité de l'accueillant. Il s'agit d'un regard partagé.

Notre responsabilité est d'écouter les personnes dont l'autonomie a besoin d'être soutenue, de les considérer et de comprendre leur volonté, de leur permettre d'agir, de vivre et de participer au monde.

Avec le soutien de :



CAISSE D'ÉPARGNE
ILE-DE-FRANCE

